

# ESPACE de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laique / DÉCEMBRE 2018 / N°474

Dossier

## Revenu universel : l'utopie du siècle ?

Rencontre avec

**Boualem Sansal**

**Cachez cette pauvreté  
que je ne saurais voir**



## 3 Édito

### Libertés conditionnées.

SANDRA EVRARD

## 4 Quoi ?!

## 6 Grand entretien

**«L'humanité : un troupeau vers l'abattoir».** Pour l'écrivain algérien Boualem Sansal, le roman est une arme contre le fanatisme. Incisive !

PIERRE JASSOGNE

## 10 Dossier

### Revenu universel : l'utopie du siècle ?

Du doux rêve d'équité à une réalité sonnante et trébuchante qui ne reproduise pas d'inégalités, le revenu universel a encore du chemin à parcourir pour passer de la théorie à la pratique.



## 46 Libres ensemble

### 46 La polarisation en contexte de

sécularisation. Catho, laïque ou autre ? Les piliers qui structurent la société belge évoluent avec elle.

FRÉDÉRIC GUGELOT

**49 Cachez cette pauvreté que je ne saurais voir.** Ou la pauvrophobie décryptée par le sociologue Serge Paugam. VINCIANE COLSON

## 54 Une communauté qui code.

La Silicon Valley belge là où on ne l'attendait pas : portraits de geeks de Molem'. ESEN KAYNAK

## 58 International

### 60 « Nous ne serons pas des géôleurs ».

Pays de transit migratoire, la Tunisie est en équilibre politique précaire. Le point avec Mokhtar Trifi, défenseur des droits humains.

VINCIANE COLSON

## 63 Entre consécration et

insignifiance. Le parcours de Podemos : de la rue au Parlement européen. MARC SOIGNET

## 66 Religions et laïcité : un

mouvement perpétuel. En Europe aussi, la sécularisation n'a pas fini de côtoyer le retour du religieux. ACHILLE VERNE

## 70 Culture

### 72 Fenêtres sur le monde. 160

clichés de photojournalistes.

La réalité capturée, mais à quel prix ? CATHERINE HAXHE

## 74 L'enfant et les monstres.

Pièce devenue film, « Les Chatouilles » témoigne d'un des pires traumas de l'enfance. SIGRID DESCAMPS

## 76 Une expo classée « X ».

Artistique mais aussi historique et sociologique, la pornographie s'étudie à l'unif. AMÉLIE DOGOT

## 78 Des idées et des mots

## 80 Coup de pholie

### Au nom des Belgo-Belges.

XAVIER DE SCHUTTER

## Libertés conditionnées

Le premier amendement de la Constitution américaine clame la protection de la liberté d'expression, de même que celle de la presse. Des libertés fondamentales que la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) a également sacrifiées voici 70 ans, le 10 décembre 1948. Si nous évoquons ici le premier amendement, avant même le texte fondateur de la DUDH, c'est parce qu'étonnamment, tristement, c'est aux États-Unis qu'a été franchi, le 9 novembre dernier, un nouveau palier de délestage de ces fameux droits fondamentaux. Donald Trump ayant alors rudoyé publiquement – une fois de plus – un journaliste de CNN qui lui posait une question sur l'«enquête russe». Non seulement s'est-il comporté en chef de gang, mais aussi en fossoyeur de «la plus grande démocratie» de la planète, en retirant publiquement le micro à Jim Accosta. Mais surtout, ce journaliste, s'est ensuite vu retirer son accréditation auprès de la Maison-Blanche, ce qui le prive d'une source de première importance pour l'équilibre d'une démocratie: l'accès aux couloirs du pouvoir.

Un coup de canif dans le contrat du respect de la liberté de la presse que l'on retrouve aussi chaque fois plus fréquemment sur le continent européen. Même si ce dernier demeure le mieux classé en la matière par *Reporters sans frontières* qui affirmait déjà, en avril dernier lors de la sortie de son rapport annuel, que le *mediabashing* pratiqué par différents dirigeants politiques ne se situe plus uniquement dans les pays autoritaires et que cela constitue une menace pour nos démocraties. Parmi les funestes exemples, l'assassinat d'une journaliste qui enquêtait sur des suspicions de corruption à Malte, la Hongrie de Viktor Orbán voit son paysage médiatique indépendant réduit à peau de chagrin, tandis qu'en Roumanie, les autorités tentent de détourner le nouveau règlement sur la protection des données (RGPD) pour contraindre les journalistes à révéler leurs sources, sans oublier l'Italie, où le parti M5S, qui est à présent au pouvoir, n'hésite pas à communiquer publiquement les noms des journalistes qui le dérangent ou Chypre, où la presse ne peut s'exprimer librement sur les liens entre l'État et les biens des oligarques russes, que ce paradis fiscal abrite, au cœur de l'Union européenne. Sans oublier, bien entendu, hors Union européenne, les emprisonnements de journalistes par le régime d'Erdoğan. La liste des dirigeants délétères envers les journalistes est longue!

Pendant ce temps, la planète célèbre les deux tiers de siècle de la DUDH. Un texte né dans la foulée du «plus jamais ça». 

# Opinion

## Les jeunes et la DUDH : des valeurs à choyer

Pierre Galand est président de l'APNU, l'Association pour les nations unies. Il a invité les jeunes à repenser la DUDH au travers de projets créatifs.

«La Déclaration universelle des droits humains (DUDH) marque l'évolution d'une société. Il y a 2 550 ans déjà, on a découvert dans le désert près de Babylone le cylindre de Cyrus, dont l'ONU dira en 1972: c'est la première déclaration des droits humains. Le roi Cyrus, qui avait conquis la Mésopotamie et le Proche-Orient, avait dicté des règles pour que tout le monde puisse vivre ensemble. On y retrouve le droit à une croyance, à une profession et l'abolition de l'esclavage. C'est assez étonnant de constater que déjà à l'époque, l'humanité cherche comment les gens peuvent vivre ensemble.

En 1948, après 2 Guerres mondiales, 70 millions de morts, le génocide des Juifs, les camps de concentration, tout à coup on a eu un choc. Et on s'est dit: comment fait-on pour que l'on puisse exister ensemble harmonieusement? Le génie de la Déclaration universelle, c'est d'avoir réussi à compiler en 30 articles ce qui nous permet de vivre ensemble, un mélange de droits individuels et de droits collectifs où aucun n'a de primauté sur l'autre.

Derrière cette Déclaration, il y avait Stéphane Hessel. Cet homme qui, à 90 ans, disait encore aux jeunes: indignez-vous! Et ensuite: engagez-vous! Participez à la transformation de ce monde qui doit s'organiser pour survivre, être plus égalitaire et émancipateur! Cette Charte, c'est aussi une capacité d'indignation par rapport à tous les manquements à ces droits fondamentaux. Comment nous, citoyens, êtres individuels capables de réfléchir, pouvons-nous faire en sorte qu'on ne dérive pas complètement vers la guerre, vers le fascisme, vers la destruction de l'humanité. Les 3 000 jeunes qui ont rendu des projets, ont beaucoup à dire, ils en sont conscients.

C'est assez émouvant de voir qu'ils se sont réalisés dans quelque chose. Ils savent que ce monde est terriblement bouleversant. Ils pressentent un tas de choses sur l'environnement et se demandent comment vivre sur



© Geoffrey Fritsch

une terre aussi polluée. Quand ils se rendent compte que des gens dorment en rue ou que leurs vêtements ont été faits par des petites mains de leur âge quelque part au Bangladesh, ça les révolte. Ils cherchent des nouvelles formes d'expression, ils sont très proactifs, donc je suis plutôt optimiste.»

## Très chère case prison

Les chiffres donnent le vertige. À Haren, le partenariat public-privé pour la construction de la très controversée mégaprison coûtera 40,2 millions d'euros par an pendant 25 ans, soit un total d'un milliard d'euros. À Termonde, la nouvelle prison à quant à elle déjà coûté 3,5 millions d'euros en indemnités de retard et frais juridiques, alors que les travaux n'ont pas commencé. Malgré les effets dévastateurs de l'incarcération et la marginalisation accrue qui en découle, malgré les rapports alarmants de l'Observatoire international des prisons, mais aussi de l'opposition et de la résistance citoyenne, l'État belge persiste et signe dans sa politique carcérale avec des projets de nouvelles prisons. Si à Haren, après 4 ans et demi de recours et de polémiques, la date avancée pour l'ouverture est le mois de mars 2022, à Termonde, rien n'est encore fixé car les procédures sont toujours en cours contre le permis de bâtir et celui d'environnement. De nouveaux établissements pénitentiaires comme réponse à la surpopulation et à n'importe quel prix, c'est apparemment l'idée maîtresse, au détriment de la réinsertion des détenus. Force est de constater qu'accompagner un homme a toujours moins de valeur que de construire une prison. (ad)

## Les ficelles du Parlement

«C'est peut-être embarrassant mais la raison qui me pousse à la faire est la suivante: comment pensez-vous qu'une victime de viol se sent après que l'on ait montré ses sous-vêtements dans un tri-

bunal? Quand est-ce que le système prendra au sérieux la problématique des violences sexuelles?» C'est en agitant un string lors de la réunion parlementaire du 13 novembre dernier à Dublin que la députée irlandaise Ruth Coppinger a tenu ces propos devant un président visiblement mal à l'aise. Un acte provocateur pour dénoncer le procès pour viol d'une jeune fille de 17 ans au cours duquel la défense a montré un string en dentelle lui appartenant. Et utilisé comme argument le fait qu'il était apparent, ce qui a pesé lourd dans la balance puisque l'auteur présumé a été acquitté. Depuis, le mouvement #thisisnotconsent est né et fait des émules ô combien nécessaires. Car il reste courant de blâmer les victimes d'agressions sexuelles et de les incriminer sur la base de leur accoutrement. Les Irlandaises le rappellent haut et fort: «Peu importe ce que nous portons, peu importe où nous allons, oui c'est oui et non c'est non!» (ad)

## Pas de prescription pour le génocide

Le verdict est historique: les deux plus hauts dirigeants khmers rouges encore en vie ont été condamnés le 16 novembre dernier – soit près de 40 ans après les faits – au Cambodge par le tribunal parrainé par l'ONU pour «génocide». À respectivement 92 et 87 ans, l'idéologue du régime ultra-maoïste Nuon Chea et le chef de l'État du «Kampuchéa démocratique» Khieu Samphan ont écoper d'une peine de prison à perpétuité. Déjà condamnés à une peine identique pour «crimes contre l'humanité» en 2014, les deux hommes ont vu la décision confirmée en appel en 2016. Pour la première fois, souligne *Libération*, le qualificatif de «génocide» a été retenu par le tribunal international concernant les actions à l'encontre des Vietnamiens, de la communauté musulmane des Chams et d'autres minorités religieuses. Et ce malgré les tentatives du Premier ministre actuel Hun Sen, lui-même ancien cadre khmer rouge, de ne voir personne renvoyé devant le tribunal pour éviter tout trouble dans le pays. Alors que Pol Pot est mort il y a 20 ans sans avoir été jugé, cette décision va avoir «un poids très important pour le Cambodge, la justice pénale internationale et les annales de l'histoire», a déclaré David Scheffer, expert auprès du secrétaire général de l'ONU lors des procès. (ad)

# « L'humanité : un troupeau vers l'abattoir »

Écrivain sans concession ou faux semblant, l'Algérien Boualem Sansal publie « Le Train d'Erlingen ou la métamorphose de Dieu ». Une fable qui traverse l'histoire et les hommes pour dresser un tableau d'un monde déchiré par les crises migratoires, l'éclatement de la démocratie, le fanatisme et la lâcheté.

Propos recueillis par Pierre Jassogne  
Journaliste

**De roman en roman, votre propos s'amplifie et votre critique s'acerbe... Dans *Le Train d'Erlingen*, vous cassez les codes de la narration pour décrire la mainmise de l'extrémisme religieux et les ravages de la propagation d'une foi sectaire dans une société fatiguée d'elle-même.**

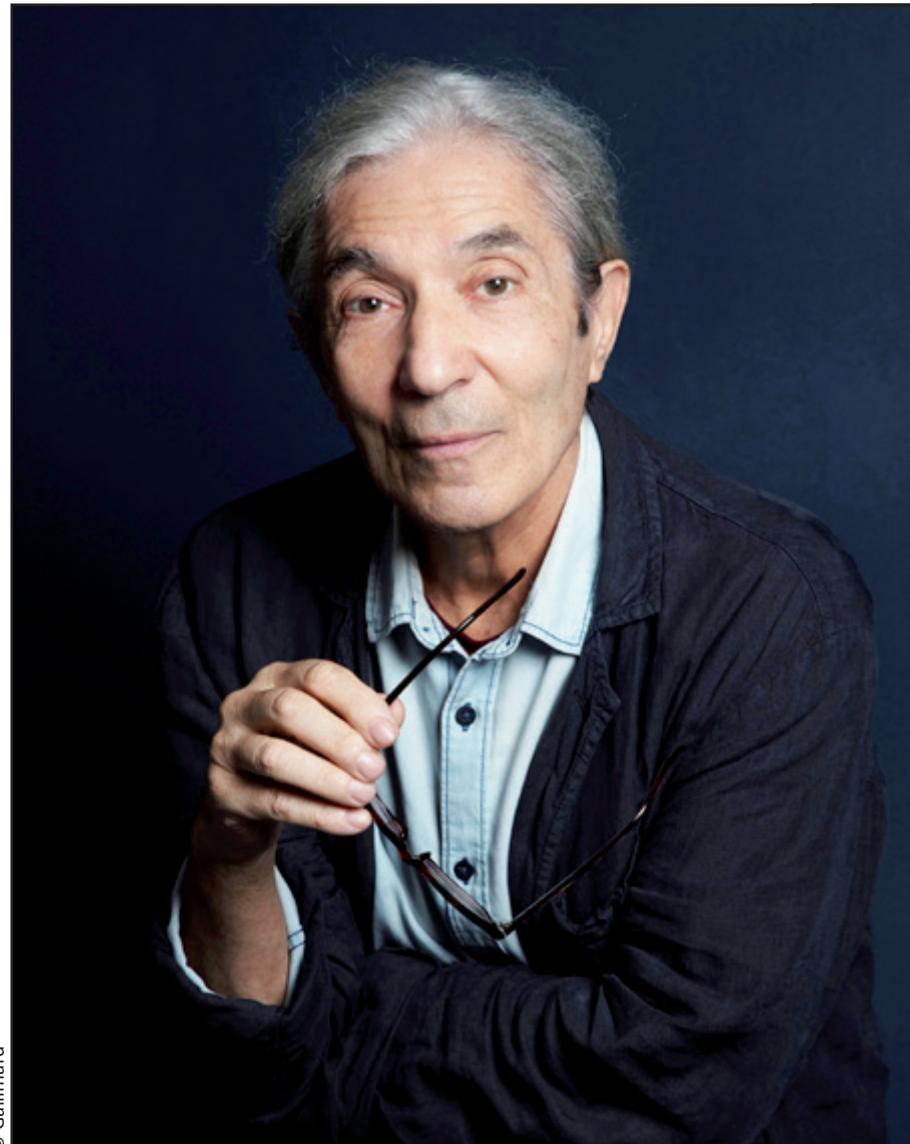
On n'écrit pas sans raison, surtout quand il s'agit d'aborder la religion, et l'islamisme en particulier. Il faut passer par la médiation, sans ignorer les choses parce qu'on ne les comprend pas ni parce qu'elles sont difficiles à dire, comme la peur, la soumission, la lâcheté... J'ai voulu y regarder de plus près, déconstruire le phénomène, à travers l'essai d'abord, avec *Gouverner au nom d'Allah* en 2013, puis avec le roman *2084*<sup>1</sup> et aujourd'hui avec *Le Train d'Erlingen*. Chacun doit inventer ses instruments, y compris l'écrivain, dans une société amorphe qui ne se préoccupe pas des apocalypses du passé, et encore moins de celles qui vont arriver. La religion, comme phénomène complexe, ne peut pas s'expli-

quer, y compris dans le roman, par des faux semblants ou des demi-mesures. Pour moi, l'islam et l'islamisme, c'est la même chose : l'islam a mené à l'islamisme qui a mené au djihadisme. Il a hélas ! détruit mon pays, et il est en train de détruire le monde. Je ne pourrai jamais arrêter de dénoncer cet état de fait quand je vois ces sévices se poursuivre ailleurs désormais, surtout quand je vois qu'en Europe, face à l'islamisme, certains veulent le domestiquer, et que d'autres encore sont prêts à s'associer à lui, en pensant mieux le détruire...

**Mais le tableau que vous dressez, plus encore qu'une violente charge contre l'islamisme, est celui de la situation chaotique du monde actuel. Avec une critique acerbe d'une autre religion : la mondialisation...**

Oui, il y a une atmosphère de fin du monde comme je l'écrivais déjà dans *2084*, due à cette métamorphose du capitalisme qui procédait à sa base d'un humanisme, un capitalisme totalement

<sup>1</sup> Auquel nous avions consacré un article à sa parution. Cf. Amélie Dogot, « 2084, la fin du monde libre », dans *Espace de Libertés* n° 444, décembre 2015, pp. 74-75.



*« Nous avons tendance à ne pas agir, ce qui fait de nous du bétail. »*

© Gallimard

dévoyé désormais par le dieu sinistre qu'il a enfanté, l'argent, la finance... C'est détruire pour rien! La recherche du bonheur, du progrès n'est plus un objectif dans nos sociétés. Seul l'enrichissement compte, quitte à détruire la population. Tout évolue vers cette destruction de l'homme, et il en va de même avec les religions. On a oublié le fond, pour garder la forme et faire de

toute l'humanité un troupeau qu'on amène à l'abattoir. On met les hommes à genou. Pour adorer quoi? On ne sait pas, mais tout va dans ce sens-là. On dirait que l'humanité est fatiguée de la vérité. Elle se contente aussi de vérités toutes faites. On accepte des demi-vérités, des simplismes, et de plus en plus, le mensonge devient un élément nécessaire. On ne pourrait pas vivre

sans *fake news*, sans désinformation comme stratégie de gestion de la cité, du vivre-ensemble, de la société.

**Avec, dans ce flou entre vérité et mensonge, une histoire qui repasse éternellement les mêmes plats, comme on le voit à Erlingen, cette ville qui donne son titre à votre roman, citée assiégée par un ennemi qui n'est jamais vraiment nommé, mais qui impose la soumission à un dieu.**

Nous vivons les mêmes événements qui ont conduit aux grandes migrations du passé, à la montée des fascismes, aux guerres, aux folies religieuses... Mon texte renvoie à l'Allemagne par le nom Erlingen et à la Shoah par le train. Il est le portrait d'une société qui, sous les idées extrémistes, se vide peu à peu de son sens, perd ses repères, comme si l'histoire ne savait rien de l'avenir. Dans cette ville assiégée, une partie de la population ne veut pas se soumettre, mais elle est dans l'attente d'un train qui peut les sauver, comme les conduire à la mort.

**Face à la menace, à l'oppression, la soumission semble surtout être l'état naturel de l'être humain. Vous écrivez d'ailleurs : « L'homme se soumettra et n'aura nul besoin de savoir à quoi et à quel prix, la soumission est la plus**

**80 % de la population mondiale est en situation de pauvreté, et ce n'est pas pour autant qu'elle se lance dans le terrorisme.**

**grande exaltation qui soit, elle est l'avenir du monde. »**

Nous avons tendance à ne pas agir, ce qui fait de nous du bétail. Du coup, les voleurs de bétail s'en donnent à cœur joie en nous promettant qu'en face, l'herbe est plus verte. D'où la montée du populisme et de l'extrême droite. D'où la montée en puissance du fanatisme. On se rend compte que l'animal en nous l'emporte, que nos besoins primaires nous poussent davantage à la soumission qu'à la raison. La soumission, c'est l'organisation à un ordre, pour nous préserver de la mort, de la faillite, pour nous préserver le plus longtemps possible. Et cet ordre vous définit, vous, votre liberté. Qui dit ordre, dit dictature. Qui dit chef, dit abus. Tout cela au nom d'un objectif qui n'a pas jamais changé chez l'être humain : la sécurité et la pérennité du groupe. L'individu ne compte pas. On se soumet d'autant plus facilement que dans certaines sociétés, la notion d'individu n'a même pas été inventée. Dans les pays musulmans, le mot individu n'existe pas du tout. On ne sait pas ce que cela veut dire, cela paraît une absurdité, un sacrilège.

**Outre le recours à l'histoire, un autre déclencheur de votre roman, ce fut l'attentat du 13 novembre 2015 à Paris.**

Je ne voulais pas me mettre dans la peau d'un terroriste, comme l'a fait Yasmina Khadra dans son dernier livre, *Khalil*. Je voulais dépasser ce stade-là, en mettant en mots un monde éclaté, des personnages pris dans diverses époques. Le terrorisme en bout de chaîne ne m'intéresse pas. J'essaie de remonter à

## Si Dieu existe, il doit sans doute se retrouver dans les « fake news » aujourd’hui...

sa source, en émettant des hypothèses, en cherchant des explications, et à lire ceux qui me critiquent, je ne serais pas au bon endroit. À les entendre, les terroristes commettent ces crimes à cause de la misère, à cause de l’Occident qui a détruit leur pays... Je ne crois pas à ces excuses, à ces explications. La misère est partout, et toutes les personnes misérables ne commettent pas d’attentat. 80 % de la population mondiale est en situation de pauvreté, et ce n'est pas pour autant qu'elle se lance dans le terrorisme. Même au plus profond de leur misère, ces personnes restent des humains, se comportent comme tels. Au plus profond de la déchéance, elles restent des êtres supérieurs.

**Dans *Le Train d'Erlingen*, les écrivains ont une large place. Dante, Baudelaire, Kafka, pour n'en citer que quelques-uns, mais il y a aussi Henry David Thoreau. À vous lire, notre époque a un besoin urgent d'un nouveau Thoreau.**

La lecture de son essai court, quoique difficile, *La Désobéissance civile*, a été un choc pour moi. J'y ai découvert un concept puissant : la force est souvent dans la faiblesse, là où la résistance est dans la désobéissance. Comme je l'ai dit, nos sociétés sont transformées aussi bien par l'islamisme que par le capitalisme financier mondialisé. Deux périls que seul un nouveau Thoreau pourrait nous aider à surmonter, en ravivant la flamme de la rébellion,

en nous rappelant que le bonheur est dans la simplicité, non dans la soumission. Au lieu d'accepter comme une fatalité ses faiblesses, sa lâcheté, l'individu pourrait enfin se redresser, être debout.

**Le sous-titre de votre roman est la métamorphose de Dieu. En quoi nous affecte-t-elle ?**

Dieu, comme le reste, est une idée. À travers le comportement des hommes, des religions, il y a forcément quelque chose qui a changé chez les croyants sur Terre, un peu à la manière de concevoir le mal qui a considérablement évolué au fil des siècles : là où l'esclavage ou la peine de mort étaient des choses tout à fait banales, elles ne le sont plus aujourd'hui. Il en va de même pour Dieu. Comme le monde change, le message qu'il envoie aux humains n'est plus le même, lui non plus... D'Abraham à Mahomet, il a délivré un message totalement différent à chaque fois : celui de la soumission à la loi avec Moïse, puis, cinq siècles plus tard, tout n'était qu'amour et bonté avec Jésus, et ensuite, avec Mahomet, il s'est résumé au châtiment permanent matin et soir. Le paradis étant bon pour ceux qui meurent en martyres... Dieu change, et s'il change tous les cinq siècles, il change toutes les minutes. Il n'y a plus de vérité, plus d'absolu... On est dans la relativité totale, et dans ce cas, on ne regarde plus le monde que de son point de vue. Si Dieu existe, il doit sans doute se retrouver dans les *fake news* aujourd’hui... 



Boualem Sansal,  
« Le Train d'Erlingen ou la métamorphose de Dieu »,  
Paris, Gallimard,  
2018, 256 pages.





# Revenu universel : l'utopie du siècle ?

Serait-ce l'utopie du XXI<sup>e</sup> siècle ? Celle qui manquerait à notre époque quelque peu morose qui voit resurgir de vieux démons. Celle qui se cherche un «nouveau monde», tout en peinant à en définir les contours. Les objections au revenu universel sont nombreuses. Et souvent d'ordre économique, pragmatique, mais aussi terriblement philosophique. Donner sans retour (apparent) sur investissement: une idée qui n'a pas le vent en poupe. Pourtant, lorsque les congés payés furent adoptés au siècle dernier, il s'agissait d'une utopie aussi puissante que celle que peut représenter pour certains le concept de revenu universel. Au-delà des discussions politiques, idéologiques et éthiques, des craintes suscitées par les libertés potentielles que pourrait engendrer l'instauration d'un tel projet, il s'agit surtout de bien analyser les écueils dans lesquels cela pourrait plonger certaines catégories de la population. Ce dossier propose précisément cette analyse. Sans oublier que l'utopie se nourrit avant tout d'audace, de volonté et d'êtres humains qui s'acharnent à la rendre possible.

# Un concept aux définitions multiples

---

Le revenu de base universel est devenu une mesure incontournable du débat politique européen. L'idée d'accorder inconditionnellement une allocation identique à tous les citoyens et résidents, qu'ils soient professionnellement actifs ou non-actifs, a ressurgi dans notre pays. Mais de quoi parle-t-on réellement ?

---

Par Ghislaine Julémont  
Sociologue

---

On ne compte plus les appellations utilisées pour désigner l'allocation universelle proposée pour la première fois chez nous en 1985 par le Collectif Charles Fourier. La liste de dénominations répertoriées sur Wikipédia consacrées au «revenu de base (universel)» reprend, entre autres, en plus du terme d'«allocation universelle», ceux de «revenu de citoyenneté», de «revenu de base garanti», de «revenu (minimum) d'existence», de «revenu de vie», en présentant toutes ces appellations comme autant des synonymes possibles.

## Derrière les mots

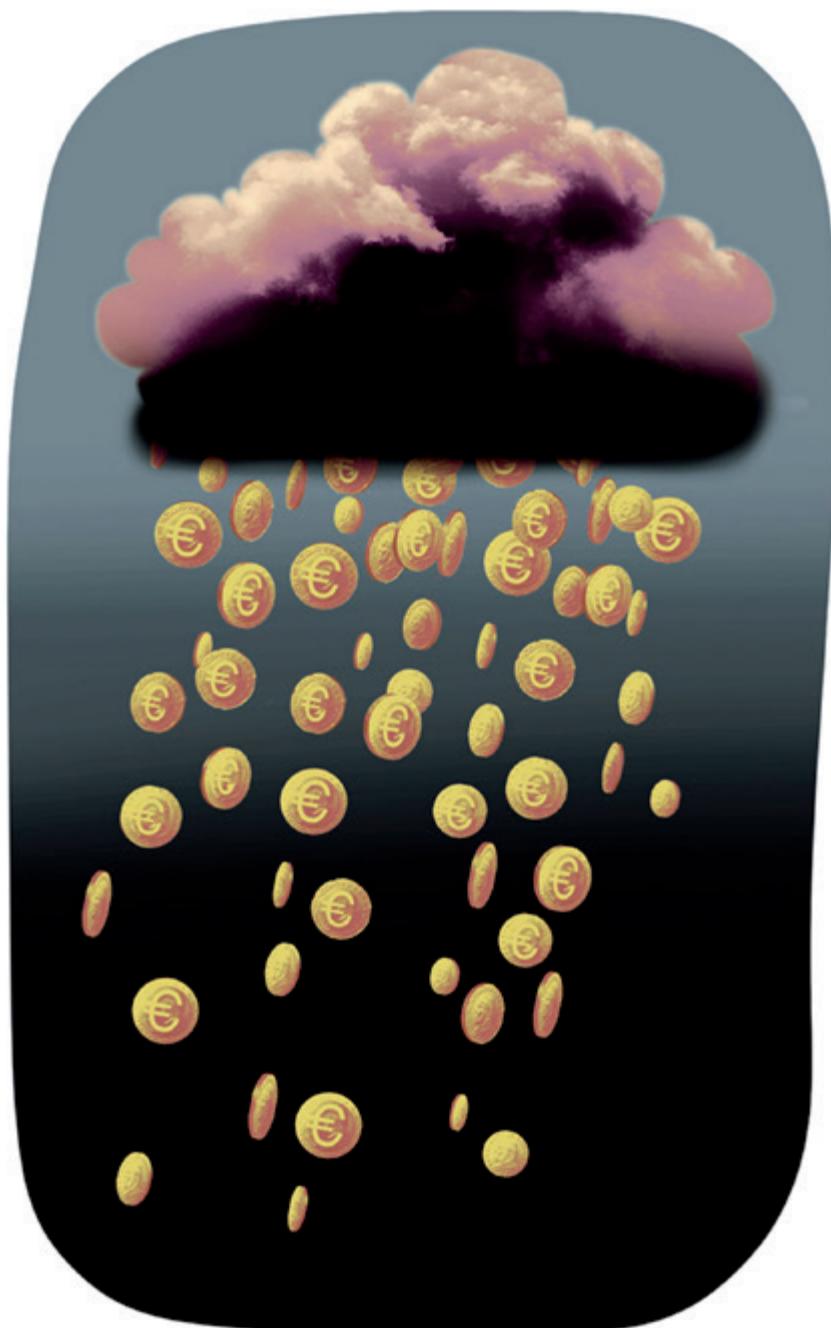
Pourtant tous les auteurs ne se contentent pas de cet assemblage qu'ils jugent disparate. C'est ainsi que dans sa présentation du revenu de base universel, le Canadien François Blais donne les raisons qu'il a décidé à retenir cette appellation plutôt que celle de «revenu (annuel) garanti». Selon lui, «choisir l'appellation “revenu de base

(universel)” parmi toutes les autres appellations possibles présente l'avantage de minimiser le risque de malentendus ou d'associations fallacieuses qui pourraient être établies avec les mesures de politique d'aide ou d'assistance sociale existant dans les pays les plus industrialisés»<sup>1</sup>. Ces dernières conditionnent le montant de l'allocation versée, toujours aux ressources du ménage, souvent à sa composition<sup>2</sup> et parfois à l'obligation de chercher un travail, de poursuivre des études ou une formation ou, plus généralement, de souscrire à un plan d'intégration comme c'est le cas en Belgique pour les jeunes de 18 à 25 ans depuis 2002.

Autant de conditions que l'ancien ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec considère comme des tares car il voit dans la «conditionalité» des revenus ainsi distribués une «cause d'exclusion sociale et de maintien de ceux qui en bénéficient dans un état de dépendance», ce qui ne peut que les stigmatiser aux yeux de

1 François Blais, *Ending Poverty. A Basic Income for all Canadians*, Toronto, James Lorimer & Company, 2002, pp. 3-4. Si l'on se réfère au cas de la Belgique, il a raison de se méfier puisque l'une d'elles se dénomme «garantie de revenu aux personnes âgées».

2 C'est ainsi que même en Suède où le système de protection sociale est un système de droits individuels, le montant de la pension de citoyenneté versé à chaque citoyen et résident diffère selon que la personne vit seule ou en couple.



la société. Dans son esprit, «l'objectif du revenu de base (universel) est non pas de remplacer, même partiellement, toutes les autres formes de revenus, mais plutôt d'assurer à chacun une

sécurité d'existence». Selon lui, «ce revenu de base n'empêche pas qu'il soit toujours possible, et dans nombre de cas plus faciles, d'y additionner des revenus supplémentaires».

La sécurité d'existence couplée au revenu de base universel est l'élément crucial sur lequel se sont forgés les argumentaires aussi bien de ses partisans que de ses opposants. Avant de procéder à l'examen des arguments pour et des arguments contre cette mesure, qui divise, encore de nos jours, le plus souvent la société selon une fracture politique droite/gauche –même si, comme nous le verrons par la suite, certaines propositions de la gauche sont également à recenser depuis les années 1970–, il paraît important : de déceler d'abord l'origine de ce qui deviendra le revenu de base (universel) et ensuite de le définir en expliquant les raisons pour lesquelles le terme de revenu de base universel a été préféré à celui, historique en Belgique, d'allocation universelle pour en formaliser l'idée.

### Origine du revenu de base universel

Au début des années 2000, le philosophe et économiste belge Philippe Van Parijs désigne un article de 1967 de James Tobin –qui recevra le prix Nobel en sciences économiques en 1981–, consacré à la praticabilité de l'impôt négatif (communément appelé chez nous «crédit d'impôt»), comme le premier article technique portant sur le revenu de base universel. Même si cette assimilation de l'impôt négatif au revenu de base universel ne fait pas l'unanimité parmi les économistes<sup>3</sup>, l'on peut toutefois le considérer comme tel. En effet, il est généralement admis qu'il revient à Milton Friedman<sup>4</sup>, économiste néo-libéral de l'École des sciences économiques de

Cette mesure divise le plus souvent la société selon une fracture politique droite/gauche.

Chicago et prix Nobel en sciences économiques en 1976, de l'avoir le premier proposé en 1960 en remplacement du système de sécurité sociale existant aux États-Unis.

L'ancre original supposé du revenu de base universel dans l'idéologie néo-libérale le discréditera durablement aux yeux des partis et de tous les acteurs sociaux de gauche. Il s'agirait, selon eux, d'une mesure de droite individualiste, antisociale et inégalitaire en tous points contraire aux valeurs, à leurs yeux essentielles, de justice sociale et de solidarité (collective).

L'on peut, toutefois, se demander si cette vision, relevant elle aussi de l'idéologie, n'est pas quelque peu restrictive. Comme on vient de le voir, ce serait James Tobin, connu comme étant un économiste keynésien, et non un néo-libéral, qui a été le premier à transposer le concept théorique de revenu de base universel en un concept opérationnel en le modélisant sous la forme d'un crédit d'impôt. C'est lui aussi qui convaincra le représentant de l'aile gauche radicale du parti démocrate, candidat à la présidence des États-Unis en 1972, George McGovern d'inscrire l'instauration d'un *demon-grant* (ce qui signifie littéralement une subvention démographique) dans son programme électoral. Il s'agit bien d'un revenu de base universel puisqu'il

3 L'objectif de l'impôt négatif est, de fait, ambigu. Il peut viser à mettre en œuvre tout aussi bien le revenu de base (universel) que le supplément au revenu minimum (garanti) relevant du régime d'aide ou d'assistance sociale.

4 Il ne vient pourtant qu'en second puisque cette mesure a déjà été décrite par une parlementaire britannique, John Rhys-Williams dans les années 1940.

## Le revenu de base universel représente un avantage en espèces qui serait attribué, sans aucune contrepartie, à tout citoyen ou résident.

était envisagé de verser 1 000 dollars (1972) à chaque Américain, ce qui équivalait à 4 808 dollars américains en 2006<sup>5</sup>.

Il devient difficile, dans ces conditions, d'assimiler le revenu de base universel à la seule idéologie néo-libérale, et cela d'autant moins que l'expérience de McGovern n'est pas le seul lien que celui-ci entretient avec l'idéologie socialiste et, plus largement, avec la gauche.

### Un revenu, pas une allocation

Pourquoi avoir retenu l'appellation «revenu de base (universel)» plutôt que celle d'«allocation universelle» utilisée le plus couramment en Belgique depuis l'apparition de cette thématique au milieu des années 1980? La première raison tient compte du fait que l'appellation «revenu de base universel» ou «inconditionnel», le plus couramment utilisée dans la recherche anglo-saxonne, est également celle qui tend à prévaloir dans le discours politique de l'Union européenne et des États membres qui tentent ou projettent d'en tenter l'expérience. Le choix de retenir l'expression «revenu de base universel» ne prête d'ailleurs pas à confusion puisqu'il se définit de la même manière que l'allocation universelle. Les deux notions traduisent

donc bien une seule et même idée. La deuxième raison découle de la confusion dont est, en elle-même, porteuse la notion d'allocation. En termes juridiques, «l'allocation est un terme qui vient du verbe allouer et qui a le sens d'attribuer, il s'utilise notamment en droit social pour désigner un avantage en espèces»<sup>6</sup>. Le terme est donc très justement utilisé dans le cas des allocations familiales puisque celles-ci désignent le complément de revenu (avantage en espèces) attribué aux familles comme contribution de la solidarité collective à la couverture du coût de l'enfant.

Il en va tout autrement dans le cas de l'allocation de chômage où le terme est improprement utilisé. L'arrêté royal du 25 novembre 1991 portant réglementation du chômage spécifie, en effet, que l'assurance chômage – c'est le principe même de l'assurance – indemnise le chômeur. Ce qui veut dire que le chômeur reçoit de l'assurance des indemnités en vue de le dédommager du préjudice de perte de revenu subi consécutivement à la perte de son emploi. La perte de salaire due à la perte d'emploi fait partie des risques contre lesquels il s'est assuré en cotisant à la sécurité sociale. En conséquence, loin d'être un avantage qui lui serait attribué, les indemnités de chômage constituent le revenu de remplacement qui lui est «garanti, en cas de perte (involontaire) d'emploi, par l'assurance chômage à laquelle il a souscrit en tant que travailleur salarié».

S'agissant du revenu de base universel, l'on peut effectivement consi-

<sup>5</sup> John Hinderaker, «The McGovern-Clinton Demogrant», mis en ligne sur <http://econospeak.blogspot.com>, le 18 octobre 2007. D'après cet auteur, Hillary Clinton en aurait repris l'idée dans son programme de campagne de 2008, tout en limitant le versement du revenu de base envisagé de 5 000 dollars aux enfants américains.

<sup>6</sup> Source : [www.dictionnaire-juridique.com](http://www.dictionnaire-juridique.com).



dérer qu'il représente un avantage en espèces qui serait attribué, sans aucune contrepartie, à tout citoyen ou résident. Dans ce cas, il serait bien question d'une allocation universelle. Mais l'on peut également estimer que les espèces ainsi distribuées forment une sorte de rente, c'est-à-dire un revenu régulier tiré de sa qualité de citoyen ou résident (régulier) d'une entité politique donnée. La définition même de l'allocation universelle comme du revenu de base universel indique que c'est bien cette dernière idée qui fonde la légitimité du nouveau régime de protection sociale que ses tenants voudraient instituer en introduisant cette mesure. Dans cette perspective, c'est donc bien la dénomination de revenu de base universel qui paraît la plus appropriée pour qualifier ce nouveau régime<sup>7</sup>.

Dans le contexte belge, il serait, selon nous, peu judicieux de retenir le terme «allocation universelle» pour le désigner alors même que, depuis 2002, celui de revenu s'est imposé dans le régime subsidiaire d'aide sociale (revenu d'intégration, garantie de revenu aux personnes âgées). Qu'est d'autre, en effet, le revenu de base universel sinon un «revenu social garanti» comme le qualifie Jean-Marie Monnier<sup>8</sup>? La seule différence avec le revenu garanti existant dans le régime d'aide sociale réside, comme l'a souligné François Blais, dans le facteur de conditionnalité qui est attaché à ce dernier.

### Un droit au revenu pour tous

On peut dire que ce n'est pas sur le principe du revenu garanti que

7 Cet auteur souligne que la locution *Unconditional Guarantee Annual Income* (revenu inconditionnel annuel garanti ou garanti annuellement) était probablement celle qui rendait mieux compte de l'objectif poursuivi, mais qu'elle était impraticable parce que trop longue.

8 Jean-Marie Monnier, «Fondements et faisabilité du revenu social garanti», dans *Multitudes*, n° 27, hiver 2007.



le revenu de base universel serait novateur par rapport aux régimes de protection sociale créés après la Seconde Guerre mondiale. L'exemple de la Belgique est parlant à cet égard. Le régime de sécurité sociale fondé sur la valeur travail est doublé par un régime subsidiaire d'aide sociale dans un régime social protecteur qui garantit le droit à un

revenu de tous les citoyens et résidents (réguliers).

Il poursuit donc, selon des modalités différentes, le même objectif que celui visé par l'introduction d'un revenu de base universel.

En supposant que ce dernier soit un jour introduit en Belgique, on peut dire que l'on passerait, pour l'essentiel, d'un régime de sécurité sociale promouvant le droit au travail pour tous –et ses droits subséquents à un revenu garanti en cas d'écartement (involontaire)

du travail – à un régime instaurant le «droit au revenu pour tous»<sup>9</sup>. Ce qui signifie, en d'autres termes, que le régime de protection sociale cesserait d'être le cadre organique des solidarités collectives tissées au sein des forces de travail et garantes des droits collectifs des travailleurs et de leurs familles.

Il deviendrait un régime fondé sur l'individu, sans forme organisée de solidarité collective et dans lequel le droit au revenu garanti ne serait plus fonction du statut de travailleur (ou des ressources du ménage dans le régime d'aide sociale), mais bien de la qualité de citoyen ou résident. ♫

<sup>9</sup> Ce que Laura Pennacchi résume fort bien en opposant le *Citizen's Work* au *Citizen's Income*.

# Le juste prix ?

---

Que ce soit 300, 600 ou 1 000 euros... Les montants comme les modèles de l'allocation universelle sont nombreux. Les critiques aussi, face à la remise en cause de la sécurité sociale et de son financement.

---

Par Pierre Jassogne  
Journaliste

---

À tout seigneur, tout honneur : commençons par l'un des promoteurs du débat depuis les années 1980. Philippe Defeyt, économiste, ancien secrétaire fédéral d'Écolo et ancien directeur du CPAS de Namur, est intarissable sur le sujet. Et surtout certain d'avoir mis en place un modèle qui pourra, s'il est un jour appliqué, assurer un meilleur équilibre entre les contraintes budgétaires et les choix des individus, sans la crainte de perdre l'accès aux droits sociaux comme c'est le cas aujourd'hui. Pour résumer son modèle, il s'agit de prendre ce qu'il y a de meilleur dans la sécurité sociale – à savoir une véritable assurance sociale pour ceux qui perdent leur emploi, qui passent à la retraite ou tombent malade –, et de coupler cela avec une solidarité universelle qui se traduit par un revenu de base de 600 € par mois pour les adultes et de 300 € par mois pour les moins de 18 ans. « Demain, un demandeur d'emploi touchera 600 euros et un pourcentage de son salaire perdu – comme aujourd'hui. Évidemment, ce ne sera plus 60 %, mais 40 %. Ces montants ne sont en rien

liés à ses choix de vie, à sa recherche d'un travail. Ils ne sont plus liés à la dégressivité, et s'il retrouve un emploi, il gagnera 200 à 300 euros en plus que ce qu'il recevait au chômage », explique Philippe Defeyt.

## L'équilibre en ligne de mire

L'économiste a chiffré le coût de ce nouveau système : l'allocation universelle coûterait près de 75 milliards d'euros à l'État. « L'argent a deux sources : les actuelles prestations sociales et divers dispositifs fiscaux avec, par exemple, la suppression des réductions fiscales pour enfant à charge, le quotient conjugal, et bien d'autres niches fiscales qui ne se justifient plus. Cela permet de couvrir 90 % des besoins. » À cela s'ajoute encore une dizaine de milliards d'euros, « somme nécessaire identique pour financer n'importe quelle proposition d'individualisation des droits ou augmentation des minimas sociaux en Belgique », se justifie Philippe Defeyt. La première source est un prélèvement minime sur l'ensemble des transactions financières électroniques, soit envi-

ron quatre milliards d'euros. L'autre source viendrait de la taxation des revenus du capital et de la propriété. «C'est un système qui ajoute des taxes progressives, qui permet à quelqu'un d'augmenter ses revenus dès qu'il travaille ne serait-ce qu'une heure, qui maintient les cotisations sociales», résume Philippe Defeyt.

Avec ce modèle, l'ancien président du CPAS de Namur affirme qu'il s'agit d'un renforcement du système de sécurité sociale. «Notre système s'adapte parfois mal à certaines situations: c'est un système qui pénalise les personnes qui retrouvent du travail, mais aussi celles qui décident de vivre ensemble. C'est un système qui ne protège pas tout le monde, notamment les jeunes, les femmes.» L'homme en veut pour preuve ces 300 000 femmes qui ont des pensions inférieures à 600 euros. Demain quelle sera leur situation? «C'est 600 euros plus 45 % de leur salaire. Pour un salaire de référence de 1 000 euros, sa pension aujourd'hui est de 600 euros. Demain, elle aura 1 050 euros.»

### **Protection sociale et progressivité**

Selon Yannick Vanderborght, l'auteur avec Philippe Van Parijs de l'essai *Basic Income* (2017), une série de scénarios sont possibles dans le cadre de la mise en place d'un revenu universel, entraînant avec elle la suppression, la modification ou le renforcement d'une série de programmes sociaux et fiscaux. «Les modèles à droite proposent une critique virulente du système de protection sociale

avec l'idée de démanteler la sécurité sociale, en la remplaçant par un socle modeste de sécurité de revenus. À gauche, l'idée est de réformer le système de protection sociale, sans le démanteler, mais en proposant un socle sur lequel chacun puisse se tenir debout. Mais au-delà des modèles, toute la question est celle des dynamiques. Avec un revenu de base, que va-t-il se passer en matière de changement des comportements? C'est une vraie difficulté qui implique d'y aller graduellement», préconise-t-il. Avec des montants pas trop élevés, inférieurs au seuil de pauvreté (500 à 600 euros) pour commencer. «Cette somme serait complétée par des dispositifs additionnels pour éviter que des ménages ne s'appauvrissent, comme le fait la proposition de Philippe Defeyt. Aller directement à un revenu de 1 000 euros par mois pour tout le monde, sans aucune condition, comme le proposent certains, c'est dangereux. Cela pourrait bouleverser complètement le marché du travail avec des effets difficiles à anticiper.»

### **Une efficacité incertaine**

Mais avant d'en arriver là, certains comme le sociologue Daniel Zamora, co-auteur de *Contre l'allocation universelle*<sup>1</sup>, dénoncent le coût exorbitant d'un tel revenu et surtout remettent en cause son bien-fondé. «Du fait qu'elle soit universelle, que tout le monde doive la recevoir, ce genre d'allocation est limitée par sa propre structure. Comme une telle proposition coûte cher, les versions proposées de l'allocation se limitent à des mon-

<sup>1</sup> Mateo Alaluf et Daniel Zamora (dir.), *Contre l'allocation universelle*, Montréal, Lux, 2017.



tants entre 300 et 600 euros. Pour les personnes dont les allocations sociales sont déjà trop basses, un tel système ne change strictement rien à leur situation», relève Daniel Zamora. À ses yeux, l'allocation universelle est d'abord et surtout un jeu comptable, «et on se demande pourquoi mobiliser tant d'énergie, tant d'argent –plusieurs dizaines de milliards d'euros en Belgique– pour un système dont l'efficacité est incertaine, pour une solution qui coûte souvent davantage que l'alignement des minimas sociaux sur le seuil de pauvreté.»

De son côté, François Perl, directeur général du service des indemnités (INAMI) est sceptique, lui aussi, sur les avantages coût/bénéfice de l'allocation universelle par rapport au

système de protection sociale actuel. «Plusieurs études du Bureau international du travail ou de l'OCDE montrent qu'à changement équivalent, l'allocation universelle coûterait beaucoup plus cher pour atteindre le niveau d'efficacité des systèmes de protection actuels», rappelle-t-il. À l'entendre, il n'est pas possible de remplacer un système de sécurité sociale par le revenu universel, sans y perdre en efficacité. «Même dans les modèles de revenu universel qui maintiennent le système de sécurité sociale, le surcoût est assez conséquent, avec quelques dizaines de milliards d'euros supplémentaires à dégager. Par exemple, une allocation universelle de 500 euros par mois coûterait 10 milliards d'euros de plus à la collectivité que les prestations actuelles qui s'élèvent à 60 mil-

## L'allocation universelle ne vise pas à remplacer les revenus du travail mais bien à les compléter par une forme de « bonus » offrant aux citoyens une plus grande liberté.

liards. Selon les montants proposés de revenu universel, certains pouvant allant jusqu'à 1 000 euros, on en revient même à doubler le budget de la sécurité sociale», prévient-il.

### Alternative sociale

Dans le débat, le directeur général propose un revenu social universel (RSU) qui garantirait à tous, entre 18 et 65 ans, un revenu individuel supérieur au seuil de pauvreté, en refondant l'organisation de la sécurité sociale. Cette proposition se distingue toutefois de l'allocation universelle. «Le RSU organise la protection sociale d'une façon commune aux fonctionnaires, aux indépendants et aux salariés, en abandonnant les conditionnalités autres que de revenus (carrière, composition de ménage...). Les allocations de remplacement actuelles (chômage, allocations familiales...) entre 18 et 65 ans seraient fusionnées pour créer le RSU», détaille François Perl. Pour ouvrir le droit à ce nouveau revenu, il faudrait avoir un revenu individuel inférieur au seuil de pauvreté (moins de 1 115 euros pour un isolé). Contrairement au

système d'allocation universelle, l'octroi resterait lié au revenu des personnes et serait modulé en fonction de certains besoins objectifs (logement, invalidité, enfants à charge...). «Aujourd'hui, 2 500 000 personnes sont susceptibles d'être couvertes par le RSU, parce qu'ils ne travaillent pas ou ont des salaires inférieurs au seuil de pauvreté», ajoute-t-il. Pour garantir à tous un RSU moyen de 1 150 euros, il faudrait environ 34 milliards d'euros.

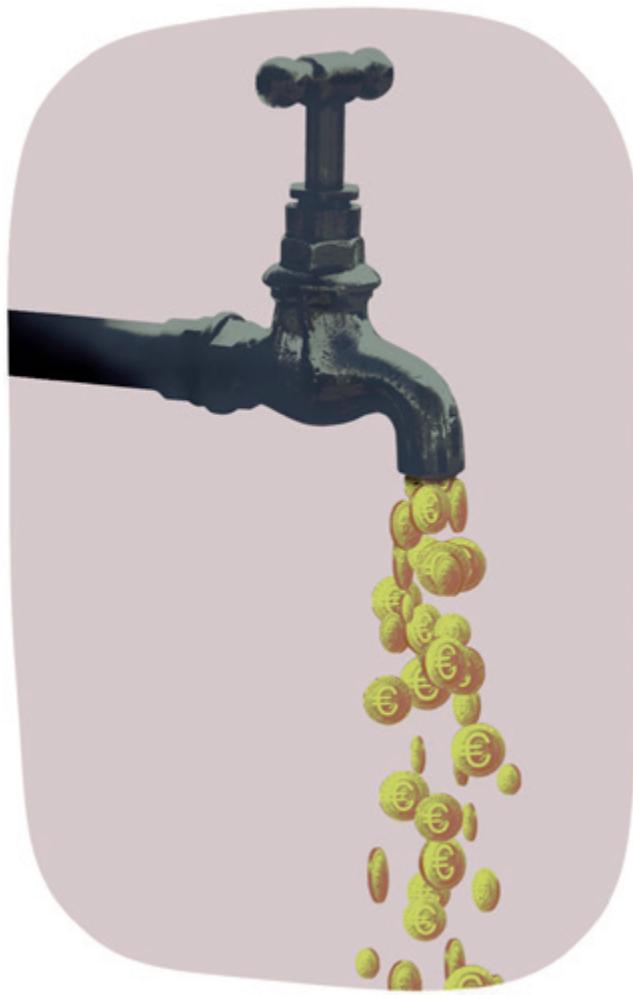
### Des objectifs différents

Au-delà de cela, il y a surtout un choix de société. François Perl rappelle que les systèmes de sécurité sociale et l'allocation universelle poursuivent des objectifs différents. La première a pour mission originelle de garantir une sécurité d'existence aux citoyens ayant perdu tout ou partie de leur capacité à obtenir un revenu du travail et de leur offrir un système de soins de santé accessible. «Elle fonctionne sur le principe d'une assurance sociale qui agit de manière différenciée tout au long de la vie en fonction des besoins sociaux.» L'allocation universelle poursuit, elle, des objectifs presque antinomiques. «Elle ne vise pas à remplacer les revenus du travail mais bien à les compléter par une forme de “bonus” offrant aux citoyens une plus grande liberté par rapport à leurs orientations professionnelles et à leur choix de vie. L'allocation universelle n'est pas un outil de correction des inégalités : elle vient se placer au sommet d'une structure de distribution de reve-

nus, de patrimoines, déjà fort inégalitaire, sans viser à la corriger.» Il y a donc un risque important de retour en arrière en matière d'inégalités sociales en cas de mise en place du revenu universel. «Aujourd'hui, nous avons besoin d'une extension de la sécurité sociale attaquée de toutes parts. Il faut la renforcer, et non la détruire. Une augmentation des minima sociaux, une diminution du temps de travail et des pensions décentes permettraient le développement d'activités libres, créatrices de valeurs utiles à la société et exercées de manière autonome», complète Daniel Zamora. Comme le rappelle le sociologue, la popularité de l'allocation universelle s'est essentiellement développée suite aux critiques faites aux systèmes de sécurité sociale au tournant des années 1980. «Si le sys-

tème de l'allocation universelle n'a jamais vu le jour de manière intégrale, c'est pourtant bien l'esprit d'une telle proposition qui domine les politiques sociales européennes des dernières décennies: réduire les dépenses publiques qui visent la collectivité tout en garantissant certains droits résiduels pour les plus démunis. Ces politiques accompagnent le lent démantèlement des droits sociaux en offrant de maigres compensations au regard des économies qui sont faites dans les dépenses publiques», dénonce-t-il. C'est ainsi, selon lui, que l'ambition de lutter contre la pauvreté s'est substituée à celle de combattre les inégalités. «Les mesures contre la pauvreté se déploient aujourd'hui en marge des politiques économiques et sociales globales, sans jamais les remettre en cause ni les





affecter. Ces mesures prônent l'égalité des chances face au marché et non l'égalité réelle contre le marché», poursuit-il.

### Les effets de l'universalité

Face à ces remises en cause, Yannick Vanderborght rappelle que la sécurité sociale dispose déjà de pans universalisés, accessibles à tous: les soins de santé ou les allocations familiales, par exemple. «Celles-ci ont contribué à diminuer la pauvreté et à assurer une

sécurité de revenu des familles les plus pauvres, malgré le fait qu'elles soient universelles, qu'elles soient payées aux familles riches. L'objectif de prestations universelles n'est pas d'enrichir les plus riches, mais d'assurer une couverture plus grande que celle offerte aujourd'hui par les dispositifs sociaux ciblés.» L'auteur de *Basic Income* cite le cas du revenu d'intégration sociale, le RIS. «Son taux de recours est de 60 %, ce qui signifie que 40 % de personnes, ayant droit à ce revenu, ne le touchent pas parce qu'elles ignorent leur droit, parce que les démarches sont trop complexes, trop contraignantes, parce qu'elles ont honte d'aller frapper à la porte du CPAS. C'est très différent d'une allocation universelle, payée à tous, où le recours à la prestation est proche de 100 %», indique-t-il. De plus, selon lui, le fait que certaines prestations sociales ne soient pas universelles génère des effets de trappe et piège les individus dans l'aide sociale: «Chaque fois qu'on accepte un emploi peu rémunéré ou à temps partiel, on perd des euros du côté des prestations sociales.» Pour Yannick Vanderborght, il faut arrêter d'être myope sur les effets de l'universalité. «Les États providence les plus généreux sont ceux qui comptent énormément sur les prestations universelles, à savoir les pays scandinaves, ceux qui ont le plus de prestations ciblées sont les plus inégalitaires, à l'instar des États-Unis et le Royaume-Uni. En matière de réduction des inégalités, j'aime mieux un modèle universel à la scandinave qu'une sécurité sociale qui cible les individus», conclut-il. 

# Du temps contre de l'argent

---

La loi des 35 heures en France a rabattu certaines cartes sociales sur le marché du travail comme à l'intérieur des foyers. Par le même mécanisme de réduction du temps de travail marchand des individus, le revenu universel nourrit de nombreux espoirs sur la diminution des clivages sexués et socio-économiques, qu'il s'agit de nuancer.

---

Par Gaëtan Gras  
Journaliste

---

Au lendemain de la campagne présidentielle française de 1995 qui investit Jacques Chirac à la tête du pays, le nouveau Premier ministre socialiste Lionel Jospin entend respecter les engagements pris avant le scrutin vis-à-vis de l'emploi. Il y a urgence, près de 11 % des actifs du pays n'ont pas d'emploi. Pour freiner le chômage et remettre au travail des publics qui n'y ont plus accès, la gauche et la ministre de l'Emploi Martine Aubry promulguent en deux temps, le 19 mai 1998 et le 19 janvier 2000, la loi fixant à 35 heures la durée légale hebdomadaire du temps de travail dans l'Hexagone (contre le 39 heures alors d'application). Au-delà de ce quota, les heures supplémentaires des travailleurs devront être payées. Ce passage en force provoque l'ire de la droite qui se jure de détricoter une réforme « autoritaire et archaïque » annonciatrice d'une « hémorragie d'emplois ».

Les économistes sont formels : aidée par la croissance économique et couplée à des mesures d'accompagnement de la charge des tâches, la loi de réduction du temps de travail (RTT) a créé entre 300 000 et 400 000 emplois sous le gouvernement Jospin (1997-2002), selon les chiffres de l'Institut national français de la statistique et des études économiques (INSEE) et de la DARES (le service statistique du ministère français du Travail).

## Bilan mitigé

Mais la mesure n'a pas été la réussite que certains revendentiquent. Plusieurs secteurs ont vu leur productivité horaire bondir et ont mis sous pression de nombreux salariés qui devaient effectuer le même travail en moins de temps. L'impopularité des 35 heures s'est surtout cristallisée dans la stagnation des salaires mensuels et dans l'assouplissement

et la détérioration des règles de travail. Ces concessions ont précarisé certains milieux et nourri le retour au pouvoir de la droite qui promettait de revoir le cadre législatif. Dès 2003, Nicolas Sarkozy assouplit progressivement la loi des 35 heures. Il défiscalise d'abord les (130) heures supplémentaires légales (pour les employés et les employeurs) désormais rachetées ou placées sur un compte épargne temps (jours de repos compensateurs) et augmente ensuite leur nombre légal par an, à 180 en 2003 et à 220 en 2005.



### Progrès familiaux

Pensées comme un outil pourvoyeur d'emplois, les lois Aubry avaient aussi pour vocation de permettre à tous les Français d'harmoniser vie privée et professionnelle, en réduisant le poids de l'activité marchande au profit du temps libre. Mais qu'en ont-ils fait ? A fortiori, toutes les études indiquent que la RTT a encouragé les loisirs. Dans son enquête « Emploi du temps », l'INSEE précise que le temps qui leur est dédié a enregistré une hausse de deux heures en moyenne, entre 1998 et 2010, passant de 34 à 36 heures. Les actifs leur ont même réattribué deux tiers du temps dégagé.

L'étude « RTT et modes de vie » réalisée pour le ministère du Travail auprès de 1 600 salariés français en 2002 a examiné ces « activités libres ». Premier constat, « le passage à 35 heures a principalement favorisé la sphère familiale » puisque quatre sondés sur dix ont déclaré passer plus de temps avec leur conjoint quand les pères ont massivement utilisé ce temps avec leur(s) enfant(s). Au classement, les activités de loisirs et les engagements associatifs ont suivi. Quand les femmes ont lu, écouté de la musique, cousu ou se sont occupées d'elles, les hommes ont multiplié leurs activités sportives ou informatiques. L'étude démontre aussi que la RTT « a accru significativement, entre 6 % et 20 % selon les activités considérées, la réalisation des tâches domestiques du salarié ayant réduit son temps de travail ».

Les salariés ont gonflé leur ratio de tâches ménagères mais ils ont aussi modifié le moment pour les réaliser afin de se libérer du temps pendant les week-ends. Enfin, 40 % des femmes se sont reposées, pour 33 % des hommes.

### L'illusion de l'égalité

L'analyse fine de cette étude révèle toutefois que ces surcroûts de temps libre ont dépendu de besoins propres aux sexes, aux catégories professionnelles ou aux configurations familiales et conjugales. En dépit d'un rééquilibrage des tâches parentales, la variation du temps de travail n'a pas ou peu modifié la répartition intrafamiliale des tâches domestiques (lessive, repassage, ménage, courses alimentaires et préparation des repas) qui sont restées des prérogatives féminines. Le temps alloué par les femmes à ces tâches a légèrement diminué mais celui des hommes n'a pas augmenté. Les femmes ont aussi principalement conservé la charge de la plus grande partie des soins des foyers, tels que l'aide aux personnes âgées et aux enfants.

Le dernier index européen de l'égalité de genre de 2017 accorde cette division sexuée des tâches domestiques et familiales. Il explique que l'évolution positive de l'égalité hommes/femmes plafonne car elles se consacrent plus que leurs alter ego masculins aux activités non rémunérées qui pénalisent leur participation marchande, leurs revenus et donc leurs cotisations aux régimes sociaux (pensions, assurances, etc.). Rappelons aussi que

**La variation du temps de travail n'a pas ou peu modifié la répartition intrafamiliale des tâches domestiques.**

les femmes occupent la majorité des temps partiels (surtout en Belgique : 40 % pour 10 % d'hommes) et que l'écart salarial sexué demeure conséquent, en Europe (16,2 %) comme en Belgique (6 %), selon la dernière étude Eurobaromètre de la Commission européenne.

### L'éloge de l'État social

À l'image des 35 heures françaises, le revenu universel est vanté pour sa faculté à créer de l'emploi et à relativiser la place du travail rémunéré. Certains partisans présagent une réduction de la pauvreté et des inégalités genrées. Mais rien ne laisse croire à un partage équitable des tâches non rémunérées actuelles, scandent les détracteurs. «Ce système n'effacera pas les fossés égalitaires», tranche l'un de ses plus fervents opposants, Mateo Alaluf. Cosignataire du livre au titre sans équivoque *Contre l'allocation universelle*, ce professeur de l'ULB martèle que le raisonnement de base est bancal. «Il y a une confusion entre l'égalité des chances et l'égalité tout court. Attribuer des revenus égaux à des inégaux, c'est renforcer les inégalités car tous bénéficieront de ce socle commun de façon différenciée. Un tel système forcerait certains profils, comme les femmes, à rencontrer une



sorte de “généralisation de la précarité” car elles sont davantage concernées par les emplois partiels et moins rémunérateurs.»

Le sociologue balaie du revers de la main les propositions actuelles «pas praticables», dénonçant «des formes édulcorées qui ne répondent pas aux promesses de la grande idée initiale mais qui tentent de profiter de son aura». Il rejette surtout le caractère monétaire du revenu universel qui marchandiserait des aspects importants de la vie collective. À la volonté de la droite de supprimer la sécurité sociale et de se rapprocher d'une société de l'indi-

vidu, Mateo Alaluf oppose la gratuité des services publics de l'État social (comme l'enseignement, la mobilité) et l'extension des activités non rémunérées comme l'accueil des personnes tiers, en développant des crèches, des gardes d'enfants ou des soins aux personnes âgées. «Améliorons les minima sociaux, individualisons la sécurité sociale et supprimons le statut de cohabitant qui érode les revenus émancipateurs comme le chômage et les montants d'insertion. C'est la solidarité sociale qui permet aux individus d'exister et d'exprimer leur liberté.»

Un rapide coup d'œil aux courbes du temps de travail en Belgique atteste d'une réduction progressive de l'activité marchande. Les systèmes complexes du monde professionnel et de la sécurité sociale nécessitent des révisions régulières. Reste à accompagner ces transitions. Théoriciens de gauche comme de droite abondent dans le même sens: pour gommer les inégalités sexuées et les précarités, il faudra veiller à un meilleur partage des activités rémunérées et non rémunérées. Quant au financement, Mateo Alaluf est clair: «Peu importe les propositions, l'argument budgétaire trompe le débat social. Il s'agit d'un choix politique qui se fera au détriment d'autre chose.» À l'heure où le conflit entre le travail et la vie personnelle est à la hausse, les nouveaux enjeux démographiques et écologiques devraient peser dans la balance et remettre les pendules à l'heure. ♦

# Du beurre dans les épinards ?

---

États-Unis, Canada, Kenya et Finlande font partie des pays à expérimenter le revenu universel sous diverses formes. Avec des objectifs parfois opposés. Tour d'horizon de ces laboratoires sociétaux.

---

Par Clara Van Reeth  
Journaliste

---

Le revenu universel est un peu la frite des concepts politiques: il se décline à toutes les sauces. Instrument de lutte contre les inégalités pour les uns, outil de réduction du chômage et du coût de la sécurité sociale pour les autres: les interprétations qui en sont faites sont pourtant loin d'être homogènes. Une seule conviction semble rassembler la plupart de ses défenseurs contemporains: face à la robotisation croissante du monde du travail, la garantie d'un revenu universel pourrait bien compenser pertes d'emplois et jobs de plus en plus flexibles.

C'est dans cet esprit qu'a été initié, en janvier 2017, le projet de revenu universel finlandais. Le principe de cette expérience, visant à étudier l'effet produit par une hausse des rentrées financières sur le travail: deux mille chômeurs, tirés au sort, perçoivent chaque mois, et sans conditions, 560 euros. L'adoption de cette mesure par un gouvernement de centre-droit et pro-austérité avait pour objectif d'observer si un montant garanti inciterait davantage les chômeurs à accepter un

emploi, même faiblement rémunéré ou peu adapté à leurs compétences. Ce revenu de base n'étant versé qu'à un nombre très limité de chômeurs. Bien qu'ils aient noté une diminution du niveau de stress chez ces derniers, après le lancement des paiements, les chercheurs de l'organisme de sécurité sociale finlandais, Kela (l'opérateur du projet), ont souligné que la courte durée du programme rendait laborieuse toute conclusion définitive sur les effets du revenu universel. Les autorités finlandaises ont quant à elles affirmé qu'aucun résultat officiel ne serait fourni avant la fin du projet pilote, en 2019.

## Un échec inévitable ?

Cet échec finlandais illustre le manque récurrent d'évaluations et d'études scientifiques dédiées aux expériences de revenu universel dans le monde. Selon les partisans du concept, pour être efficacement évalué, celui-ci devrait être testé grandeur nature, dans la durée, et auprès d'un échantillon suffisamment représentatif. Le Pays des mille lacs tire

un premier bilan: séduisant sur papier, le revenu universel montre souvent ses limites dans la réalité. Pourquoi? Certains analystes pointent notamment le manque de moyens investis dans les expériences recensées à ce jour, rendant impossible une réelle évaluation du concept. Les montants accordés sont, par exemple, rarement suffisants pour permettre à leurs bénéficiaires de vivre au-dessus du seuil de pauvreté. En Finlande, le montant du revenu universel équivaut ainsi à un peu plus du quart du revenu médian d'un ménage composé d'une personne seule et est, par exemple, inférieur au prix d'un loyer.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) le confirme: aucun pays n'a encore institué de revenu de base universel qui soit le «pilier principal de l'aide au revenu de la population en âge de travailler». De plus, les expériences menées à travers le monde sont souvent ponctuelles et rarement universelles: à l'échelle d'une ville, ou d'une région, elles ne s'adressent parfois qu'à une partie de la population.

### **Un concept inspiré des Indiens**

Un exemple rassemble tous ces critères: celui de l'Alaska. Depuis 1982, les résidents permanents de cet État du nord-ouest des États-Unis y perçoivent entre mille et deux mille dollars chaque fin d'année. Basé sur l'idée que les richesses du sol devraient profiter à la population, l'*Alaska Permanent Fund*, qui s'élève à environ 65 milliards de dollars, est financé par les recettes du pétrole et du gaz. C'est d'ailleurs aux États-Unis qu'est pratiquement né le revenu

universel, au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec le philosophe et activiste politique Thomas Paine, qui s'était notamment inspiré de l'accès égal à l'usage de la terre chez les Indiens. Dans les années 1970, plusieurs expériences y ont été menées, ainsi qu'au Canada (davantage que des revenus universels, il s'agissait plutôt d'«impôts négatifs», à savoir des versements d'argent calculés sur base des revenus des citoyens); largement étudiées par la suite, elles ont, entre autres, révélé qu'un revenu garanti avait incité les travailleurs à diminuer leur offre de travail de deux à quatre semaines par an. C'est la grande crainte des pourfendeurs du revenu universel: s'ils reçoivent de l'argent sans condition, pourquoi les citoyens continueraient-ils donc à travailler?

Le cas de l'Alaska semble pourtant contredire ce raisonnement. Deux chercheurs de l'Université de Chicago et l'Université de Pennsylvanie (Damon Jones and Ioana Marinescu) ont comparé le taux d'emploi de cet État avec celui des quarante-neuf autres du pays, entre 1977 to 2014 (soit 1 836 comparaisons statistiques). Résultat de leur recherche: le revenu universel a induit une augmentation du travail à temps partiel (+17% dans le secteur non-marchand), ayant un effet global neutre sur les chiffres de l'emploi.

### **Plus de pauvreté ?**

Même en faisant fi de son éventuelle incitation à moins travailler, le revenu universel a un autre problème: son coût. En Belgique, on estime que le remplacement des allocations sociales

par un revenu unique coûterait environ 100 milliards d'euros à l'État. De quoi refroidir l'opinion publique... Ainsi, en Finlande, alors que 70 % des citoyens soutenaient l'idée d'un revenu universel «total» (remplaçant le système de sécurité sociale actuel), ce chiffre est tombé à 35 % quand les répondants ont appris que celui-ci serait financé par une augmentation des impôts (hausse d'environ 30 %, selon l'OCDE).

Une autre étude de l'OCDE de 2017 soutient que l'instauration d'un revenu universel exigerait un alourdissement de la fiscalité et des réductions des prestations existantes : «L'effet net des gains et des pertes se traduirait par une modification profonde de la répartition des pauvres en termes de revenus», mais pas par un recul significatif de la pauvreté, estime l'Organisation.

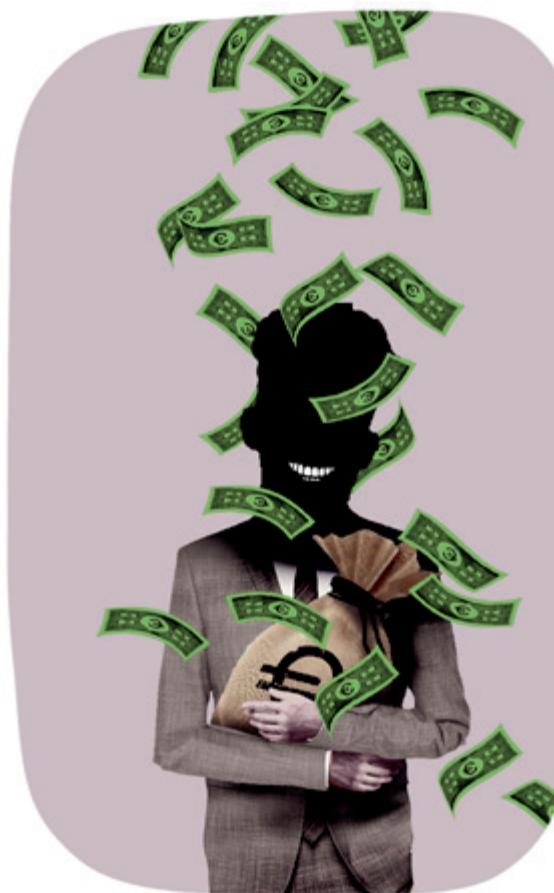
L'impact potentiellement négatif du revenu universel sur la pauvreté a d'ailleurs été démontré dans une étude de

l'Université d'Anvers, publiée en juin dernier. Conçue sur le modèle hypothétique d'un revenu de base de 700 euros par mois, aux Pays-Bas, l'étude révèle que le revenu universel aurait peu d'effet positif sur la réduction des inégalités et créerait même une augmentation de la pauvreté. D'un coût total de 94 millions d'euros, ce programme nécessiterait d'être financé par une augmentation des impôts et plusieurs coupes budgétaires, y compris dans les allocations de chômage et allocations familiales. Selon les auteurs de l'étude, les pays possédant un système de sécurité sociale de qualité, comme la Belgique et les Pays-Bas, y perdraient plus qu'ils n'y gagneraient...

### Continuer à tester

Ces résultats mitigés n'empêchent pas de nombreux acteurs (notamment privés) de continuer à tester le revenu universel et ses effets sur les inégalités sociales – tout en espérant pallier le manque d'études scientifiques sur





le sujet. C'est par exemple le cas d'une start-up de la Silicon Valley, Y Combinator: celle-ci planifie une expérimentation, qui verra le jour en 2019, dans laquelle mille individus, sélectionnés au hasard dans deux États américains, recevront chacun mille dollars chaque mois pendant cinq ans. L'Université du Michigan sera responsable d'étudier l'influence de ce revenu garanti sur la gestion du temps et de l'argent des participants, ainsi que sur leurs indicateurs de santé mentale et physique. En Ontario, au Canada, un autre projet pilote, lancé en 2017, a également pour objectif d'étudier les impacts économiques,

sociaux et psychologiques d'un revenu garanti: celui-ci touche quatre mille bénéficiaires (personnes à faibles revenus), qui perçoivent 17 000 (personne seule) ou 24 000 dollars (couple) par an. Toutefois, comme en Finlande, le nouveau gouvernement de centre-droite a annoncé, cet été, qu'il mettait prématûrément fin au projet (en avril 2019 au lieu de 2020), sans livrer de données chiffrées justifiant son choix. Enfin, en Afrique, le Kenya fait figure de pionnier. Depuis 2011, une ONG américaine y mène un projet pilote de revenu universel en milieu rural.

Le bilan de la première phase de ce projet faisant état d'une «augmentation de la consommation des ménages», en particulier dans l'alimentation, et d'une «large augmentation du bien-être psychologique» (selon une étude menée par les chercheurs Johannes Haushofer and Jeremy Shapiro de l'Université de Princeton et du MIT), celui-ci a été étendu, en janvier 2017, et transmué en une véritable étude à large échelle, qui touche désormais près de seize mille habitants, dans 220 villages.

L'ONG y octroie 23 dollars mensuels à tous les habitants (soit environ la moitié du salaire moyen dans le Kenya rural). 40 villages bénéficieront du programme pendant douze ans, et 80 pendant deux ans (100 autres villages constitueront le groupe contrôle). Les mêmes chercheurs américains étudieront les effets à moyen et long termes (entre autres sur l'entrepreneuriat et l'investissement en capital humain) de cette expérience unique de revenu universel. Les premiers résultats sont attendus en 2020. 

# Une prison dorée pour femmes ?

---

Pour ses partisans, l'allocation universelle est un formidable outil d'émancipation des femmes alors que ses détracteurs et détractrices y voient un danger pour les cantonner, loin du travail, dans des tâches domestiques.

---

Par Pierre Jassogne  
Journaliste

---

«Même Christine Boutin, connue pour ses positions conservatrices, est pour le revenu universel!» lance, sans détour, Mateo Alaluf quand on l'interroge sur le sujet. «Avec une telle allocation, le risque est grand que les femmes soient incitées à retourner au foyer, c'est-à-dire à se cantonner aux tâches imposées par le modèle patriarcal.» Le professeur de l'ULB, connu pour ses positions à gauche, cite même une étude d'Itinera –think thank classé à droite– sur les dangers d'un revenu universel: «Leur conclusion est sans appel: nous remontons plusieurs dizaines d'années en arrière.»

L'étude en question rappelait en effet que si l'allocation universelle prévoit un revenu pour les femmes, il n'a aucune influence sur la position de la femme dans la société. «En fonction du montant, il peut mettre un terme au taux de pauvreté extrêmement élevé parmi les femmes isolées, mais il ne modifiera pas nécessairement la répartition des rôles dans les sphères professionnelle et privée. Plus encore, il pourrait renforcer le partage des rôles.»<sup>1</sup> L'un de

ses auteurs, Simon Ghiotto, interrogé par *Le Soir* sur cette question, résument le risque: «Donner un revenu, ce n'est pas émanciper. L'émancipation, c'est faire en sorte que les hommes et les femmes puissent participer à la vie en société, cela passe notamment par le monde du travail. Donner le même revenu à tout le monde ne donne pas les mêmes possibilités de choisir à tout le monde, c'est une illusion, car le point de départ de chacun n'est pas le même. Encore une fois, il s'agit d'un slogan. L'allocation universelle, c'est traiter le symptôme, pas la maladie.»

## Un revenu de femme au foyer?

Même son de cloche du côté d'associations féministes, comme les Femmes prévoyantes socialistes. Dans une étude de 2016<sup>2</sup>, l'association se montre critique à l'égard d'une telle proposition qui, associée à l'élimination progressive des femmes du marché du travail, pourrait être perçue comme «un revenu de la femme au foyer» et donc, comme un incitant supplémentaire, au sein du couple, pour que les

1 «Le revenu universel : déconstruction d'une fausse bonne idée», Itinera Institute Analyse, 2017/3.  
2 Rosine Herlemont, «L'allocation universelle, un cadeau empoisonné?», analyse des FPS, 2016.

femmes restent chez elles. «Ceci, avec toutes les conséquences néfastes que nous connaissons en cas de rupture ou en matière de pension. Le choix qu'un parent, en grande majorité la mère, se retire du marché du travail face à la difficulté d'assumer à la fois une vie professionnelle et l'éducation des enfants se verrait d'autant plus favorisé que le manque de structures d'accueil pour les enfants risque encore d'augmenter.» Pour les FPS, l'introduction d'un revenu universel pourrait s'accompagner d'une politique d'austérité et menacer les services publics (les crèches, notamment). «Si une austérité supplémentaire devait s'imposer aux pouvoirs publics au profit du versement d'un revenu de base, c'est la liberté des femmes, déjà bien limitée dans leur choix d'articuler vies professionnelle et familiale, qui risque une fois de plus d'être bafouée.»

En outre, l'introduction du revenu universel amplifierait, selon les FPS, une généralisation du temps partiel choisi, comme non choisi. «Il s'agit d'une tendance lourde du capitalisme d'aujourd'hui. Devant la raréfaction de l'emploi, c'est une manière de réduire le travail avec perte de salaire.» Grande distribution, nettoyage, horeca... le phénomène du temps partiel concerne quasi exclusivement les femmes. «La mise en place d'une allocation universelle généraliserait certainement l'installation d'une telle pratique dans des secteurs dits "masculins" tels que la construction automobile, la sidérurgie, etc. Si cela se vérifiait, les hommes entraîneraient dans la triste concurrence pour des emplois précaires, à temps partiel et mal rémunérés. On peut dès lors aisément deviner qui sera le "vainqueur" d'une telle concurrence entre



### Un tel revenu peut faire craindre l'avènement d'un «retour» des femmes vers le foyer qu'aucune féministe ne souhaiterait.

les plus pauvres et se poser la question de ce qui restera aux femmes.»

### Émancipation par le travail

La revendication d'un revenu universel pose autant de problèmes qu'elle n'ouvre de perspectives. Notamment au sein du mouvement féministe. «C'est parce que le travail tient une place aussi centrale que complexe dans l'histoire de la lutte des femmes pour leur émancipation», écrit Samira Ouardi, militante féministe et chercheuse sur les formes contemporaines de militantisme, dans un article consacré au revenu universel<sup>3</sup>. «L'accession au travail a été l'une des revendications centrales des luttes féministes au XX<sup>e</sup> siècle. Considérée comme la condition essentielle de l'éémancipation économique et donc de l'éémancipation conjugale, la lutte pour le droit au travail est solidaire (voire consubstantielle) de la revendication d'accession des femmes à la citoyenneté», rappelle-t-elle.

Selon Samira Ouardi, compte tenu du lien historique et mécanique entre «accession au marché du travail» et «sortie du foyer», un tel revenu, non accompagné d'autres mesures de réorganisation du fonctionnement social (notamment au sein de la famille)

peut faire craindre l'avènement d'un «retour» des femmes vers le foyer qu'aucune féministe ne souhaiterait. «Néanmoins, parce qu'il serait strictement individualisé et inconditionnel mais également parce qu'il renverrait l'ordre des valeurs sociales qui veut que seul le travail effectué directement dans l'appareil de production ait une véritable valeur, le revenu universel permettrait un double mouvement de valorisation des tâches aujourd'hui dévalorisées et d'autonomisation des femmes.»

Cette possibilité d'éémancipation des femmes est mise en avant par les défenseurs du revenu universel. Selon eux, il existe plusieurs raisons pour lesquelles un revenu universel accordé aux femmes ne peut être qu'une bonne idée. Tout d'abord, les femmes sont surreprésentées parmi les individus en situation de pauvreté à travers le monde. Ensuite, le lien entre le système de protection sociale actuel et le travail rémunéré désavantage systématiquement les femmes: elles sont plus souvent que les hommes amenées à s'absenter du marché du travail pour prendre soin des autres. De plus, elles ont tendance à être moins bien payées que leurs homologues masculins pour le même travail. Enfin, un revenu universel protégerait également les personnes qui occupent des emplois faiblement rémunérés, qui sont en majorité des femmes. Avec l'assurance de percevoir un revenu de base, travailleurs et travailleuses ne seraient pas contraints d'accepter le premier emploi venu. «Aussi, tout financement ne peut que leur bénéfi-

<sup>3</sup> Samira Ouardi, «Le revenu universel : outil de lutte féministe?», dans *Mouvements*, n° 73, 2013/1.



cier...», résume Philippe Van Parijs, le chantre belge du revenu universel<sup>4</sup>. «L'instauration d'une allocation universelle profitera davantage aux femmes qu'aux hommes. Elle redistribuera du revenu des hommes vers les femmes. Dans de nombreux scénarios, la réforme de l'impôt des personnes physiques couplée à l'instauration d'une allocation universelle implique la transformation des réductions d'impôt dont bénéficient aujourd'hui, dans de nombreux régimes fiscaux, les conjoints de

femmes au foyer, en allocation versée directement aux femmes», explique encore Philippe Van Parijs.

### Des portes ouvertes

Selon lui, c'est pour les femmes que l'élargissement des options accessibles sera le plus conséquent avec l'instauration d'un revenu universel. «Notamment un certain nombre d'entre elles, autonomisées par un revenu qui serait autre chose qu'un revenu de survie, et qui serait délié non seulement du salariat mais de leur rôle familial, seraient plus libres de sortir de leur couple quand il ne leur conviendrait plus», rappelle-t-il.

Pour Samira Ouardi, il doit y avoir au sujet de l'allocation universelle un devoir de vigilance féministe: «Il faut penser spécifiquement l'accompagnement antisexiste du revenu universel. Il faut approfondir la discussion et la remise en cause de "la valeur du travail" à partir de ses structures sexistes. Il faut intégrer plus distinctement à l'analyse critique du travail faite par les tenants du revenu universel des éléments d'analyse genrés: qu'il s'agisse du fonctionnement de la cellule familiale (le fait, par exemple, que le temps libéré n'a pas le même sens pour les hommes et les femmes) ou de l'importance qu'il y a à travailler à autonomiser les femmes de cette dernière car elle est le lieu premier de leur aliénation...» Raison pour laquelle les femmes doivent faire partie du débat pour poser les balises afin que l'allocation universelle rencontre leurs attentes. ♀

<sup>4</sup> Yannick Vanderborght et Philippe Van Parijs, *L'Allocation universelle*, Paris, La Découverte, 2010.

# De l'utopie au projet politique

Souvent discuté au niveau des sphères politiciennes, le revenu de base universel peine à franchir le cap de l'utopie. D'autant que les possibilités d'applications – mêmes partielles – de ce revenu, dépendent des idéologies dominantes du moment

Par Ghislaine Julémont  
Sociologue

Si l'idée d'un revenu de base universel a bien été débattue en Belgique à diverses époques et à divers moments, elle en est restée au stade d'un projet sans réalisation concrète, même s'il a été inscrit dans le programme électoral de l'éphémère parti néo-libéral Vivant, créé par l'homme d'affaires Roland Duchatelet en 1999<sup>1</sup>. Cela veut-il dire pour autant que ces débats sur un projet destiné à remédier aux lacunes de notre régime de sécurité sociale soient restés sans retombées politiques ? Répondre par l'affirmative reviendrait à travestir la réalité.

Le débat sur le revenu de base universel, entamé dans les premières années 1980, s'inscrivait dans un contexte de crise économique et de dégradation de l'emploi qui a été le ferment d'un bouillonnement d'idées portant non seulement sur les politiques de l'emploi et de résorption du chômage, mais également sur la réforme de notre régime de sécurité sociale. Faut-il rappeler que la commission Dillemans a été chargée à cette époque d'une tenta-

tive de réforme de la sécurité sociale qui n'a pu aboutir faute d'accord entre les experts, désignés par les partis ?

C'est ainsi que le revenu de base universel a vu certains de ses objectifs se concrétiser, même s'il n'a pas été directement à l'origine des mesures prises. Parmi celles-ci, l'on retiendra tout le dispositif de mesures destinées à réduire le coût du travail par le biais de réductions des cotisations patronales qui ne cessent de s'amplifier au risque de mettre à mal le financement de la sécurité sociale ainsi que l'activation des allocations sociales. D'autres facteurs interviennent aussi comme le financement de l'augmentation des petits salaires par l'abaissement des cotisations personnelles des travailleurs, les possibilités de cumul d'un revenu du travail et d'une allocation sociale, les mesures de répartition douce du travail dans le cadre notamment des interruptions de carrière et des crédits-temps, les mesures favorables à la flexibilité du travail et d'assouplissement des

<sup>1</sup> Né en 1999, ce parti s'est présenté sans succès aux élections législatives de 1999 et 2003 de manière autonome. Il s'est ensuite allié au VLD pour les élections législatives de 2004, et s'y est finalement intégré en 2007.

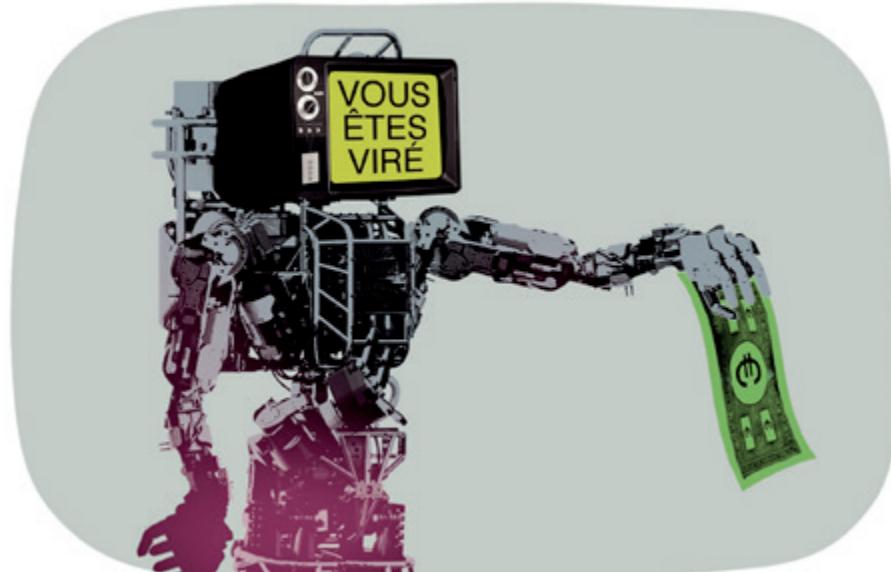
procédures de préavis et la garantie de revenu aux personnes âgées introduite en 2001.

### **Des choix politiques à contextualiser**

Concernant les cotisations personnelles des travailleurs, il convient de rappeler que ce n'est pas un hasard si, avant la réduction du taux de cotisation pour les bas salaires, le même taux était appliqué à tous les salaires, avec pour conséquence que le montant des cotisations personnelles versé par les travailleurs salariés était proportionnel et non progressif selon leurs salaires. C'est, en effet, cette proportionnalité qui est à la source de la solidarité horizontale, basée sur le principe d'entraide mutuelle, qui est organisée au sein de la sécurité sociale des travailleurs salariés. L'entraide mutuelle, née dans la classe ouvrière au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour lutter contre la misère dans laquelle elle était enfermée, est un principe-clé de l'assurance sociale. Son effritement est peut-être le signe le plus visible que d'une part, la vieille société industrielle dont elle a été le marqueur est en voie de disparition et d'autre part, le régime de sécurité sociale associé à l'ère industrielle, qui l'a consolidée et étendue à tous les travailleurs salariés, a vieilli et qu'il doit, s'il veut survivre, être réformé voire réinventé pour tenir compte des nouveaux besoins nés des évolutions récentes de la structure économique, de la structure de l'emploi et de la transformation du travail humain, liées à la mondialisation et aux progrès exponentiels des technologies de ces quarante dernières années.

Pour ce qui est du cumul d'un revenu du travail et d'une allocation sociale, celui-ci a été rendu possible par le truchement des chèques services pour les chômeurs et les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale, par l'introduction de la garantie de revenu en cas de travail à temps partiel involontaire, mais dont le calcul est devenu moins favorable depuis janvier 2015 et par l'exercice d'une activité réduite jusqu'il y a peu pour les pensionnés, auxquels étaient adjoints les prépensionnés, avant que cette latitude leur soit retirée.

Quant aux mesures douces de répartition du travail que sont les interruptions de carrière et les crédits-temps, elles méritent que l'on s'y arrête car elles renouent avec l'idée d'un revenu de base dans le champ de la sécurité sociale qui a eu cours dans l'assurance-chômage (arrêté du régent du 26 mai 1945) avant que n'interviennent la modulation des taux d'indemnités pour charge de famille et surtout bien avant l'adoption de la liaison de l'indemnité au dernier salaire perçu (arrêté royal du 13 octobre 1971). Dans le contexte d'une époque de plein emploi où le chômage, le plus souvent de courte durée, touchait quasi uniquement les ouvriers en majorité non qualifiés, dont les conditions de vie étaient quasiment uniformes en dépit de différences de salaire dont l'amplitude restait relativement limitée, le revenu de base appelé à assurer un standing de vie minimum, défendu par la FGTB, relevait de l'idéal égalitaire porté par le mouvement ouvrier. Face au risque de chômage, le même revenu accordé à tous apparaissait comme découlant directement de l'entraide mutuelle



à l'origine des assurances sociales en permettant de redistribuer les revenus au sein de la classe ouvrière et d'éviter ainsi la situation d'inégalité inadmissible qu'aurait entraîné l'octroi d'indemnités proportionnelles au salaire<sup>2</sup>.

La portée de ces mesures de répartition douce du travail a, cependant, été considérablement réduite par les décisions mises en œuvre par le gouvernement Michel en janvier 2015. On songe plus spécifiquement au fait de supprimer le droit au revenu de base pour les crédits-temps et les interruptions de carrière non motivés, mais aussi de relever l'âge ouvrant le droit à un crédit-temps en fin de carrière. Les dernières décisions concernant la fin de l'assimilation pleine des périodes non-travaillées aux périodes travaillées dans le calcul de la pension, qui risquent de porter préjudice particulièrement aux travailleuses ayant des responsabilités familiales, ne sont pas non plus de nature à encourager le recours au crédit-temps.

Enfin, l'introduction de la garantie de revenu aux personnes âgées par le gouvernement Verhofstadt I en remplacement du revenu garanti, et qui est fonction du revenu de base fixé par la loi, peut se définir comme le revenu minimum dont doivent disposer les personnes âgées pour faire face à leurs besoins fondamentaux (1 118,36 euros au taux isolé à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018).

La garantie de revenus aux personnes âgées présente les mêmes caractéristiques que le bonus social généralisé évoqué en mai 2017 par Elio Di Rupo. Elle n'intervient totalement ou partiellement que pour ceux qui n'ont pas d'autres revenus ou dont les ressources sont inférieures à son montant.

### À l'échelle européenne

Très longtemps confiné, malgré tout, dans le débat d'idées entre initiés, le

<sup>2</sup> C'était du moins l'avis émis, à l'époque, par la FGTB. Cependant, il est communément admis que c'est à Dennis Miller que l'on doit le schéma complet du revenu de base (1918).

revenu de base a, pour la première fois, été inscrit sous la forme de crédit d'impôt, dans un programme électoral national: celui du candidat démocrate à la présidence des États-Unis, George McGovern, en 1972 sur la recommandation de l'économiste keynésien J. Tobin.

Il a pourtant fallu attendre une bonne dizaine d'années pour que l'idée du revenu de base universel apparaisse dans le débat public grâce à l'initiative de quelques experts qui se sont organisés pour la populariser et en faire l'objet de discussions informées, sans a priori ni parti pris.

Le *Basic Income Earth Network* (BIEN) a été fondé en 1986 à l'initiative de quelques experts, dont Philippe Van Parijs faisait partie. Ce n'est sans doute pas un hasard si le premier congrès du BIEN s'est tenu en 1986 à Louvain-la Neuve. Il s'agissait, à

l'origine, pour ce réseau de susciter un débat informé dans les différents pays européens. Des comités nationaux se sont ainsi créés dans 15 pays européens, parmi lesquels figurent un bon nombre d'États-membres de l'Union européenne. La Belgique a suivi le mouvement en 2012.

Un examen plus poussé des associations membres indique toutefois qu'il a tendance à se confiner dans les pays les plus développés et émergents alors que son action militante serait certainement nettement plus utile dans les pays pauvres où l'instauration d'un revenu de base universel pourrait grandement améliorer les conditions de vie des habitants, qui ne bénéficient d'aucune protection sociale et dont la plupart ne disposent tout au plus que d'un à deux dollars américains par jour pour faire face à leurs besoins essentiels. ♀



# Les frontières éthiques du revenu universel<sup>1</sup>

---

La capacité à franchir le pas éthique vers le revenu universel suppose de bien pondérer ses principes, ses conséquences et ses finalités. Les confondre pourrait masquer des postures enracinées dans les affects.

---

Par Gildas Monnerie  
Économiste et philosophe

---

Peut-on aisément s'imposer une «discipline d'oisiveté» – comme le confiait le général de Gaulle à Malraux – sans un certain sentiment de sécurité économique ? Or, quoiqu'immense, l'obstacle financier que représenterait une garantie universelle de revenu, sans condition, de la naissance jusqu'à la mort, ne paraît plus aujourd'hui insurmontable. Mais en dépit de récents et nombreux plaidoyers, la capacité de résistance humaine à l'éthique du revenu universel demeure bien solide. Cette résistance paraît, de prime abord, bien compréhensible au vu du lourd handicap conceptuel qu'il représente. Les interrogations qu'il soulève sont multiples : peut-on donner sans condition ? Quel est le juste partage entre la terre et ses richesses ? L'oisiveté est-elle une tendance anthropologique ? L'autonomie financière est-elle une précondition de l'autonomie politique ? Ses ambiguïtés idéologiques et promiscuités conceptuelles (entre libertariens, libéraux, socialistes, altermondialistes) en font un outil à géométrie variable, tenant à la fois du pragmatisme néo-libéral et de la vision marxiste de l'émancipation de l'homme. Les influences de pensée dans

ce débat se divisent en trois courants de l'éthique normative : déontologique, consequentialiste et arétique.

## La compensation de l'effort «invisible»

Le débat déontologique porte, en premier lieu, sur les présupposés anthropologiques de l'oisiveté (l'homme est-il par nature paresseux ?) et sur les légitimités de la méritocratie (est-il juste de donner sans condition?). Le contexte économique et social alimente naturellement la crainte, susceptible de paternalisme, qu'une large proportion de la société s'engouffre dans la «trappe à inactivité» du revenu universel. Mais ce présupposé paraît dériver d'une confusion entre l'activité et le travail salarié.

Cette confusion s'accorde mal de l'idée que le travail résulte de l'organisation sociale des activités naturelles du «doux commerce indépendant»<sup>2</sup>: la garde d'enfant, le jardinage, les tâches ménagères, le sport, la lecture, etc. forment des tâches personnelles et autonomes qui contribuent, elles aussi, à la richesse du pays: quelle serait la pro-

1 Retrouvez la version longue de cet article sur [www.revenudebase.info](http://www.revenudebase.info).

2 Dans son *Discours sur l'origine de l'inégalité*, Rousseau soutient que les hommes peuvent naturellement produire pour autrui par des activités indépendantes et non marchandes. La notion de « travail » résulte du mode d'organisation sociale de l'activité productive.



ductivité des hommes et des femmes sans la «garde» domestique de leur bébé par le conjoint? L'entretien d'un jardin ne contribue-t-il pas à la valorisation du territoire? Qu'aurait été la

pensée magistrale de Descartes sans le temps qu'il disposait de la développer en passant ses journées... au lit? Des universitaires (ex.: Troy Henderson, Jean-Marc Ferry, etc.) plaignent

aujourd’hui pour la reconnaissance économique de la valeur ajoutée de ces activités dissimulées ou non marchandes qui, additionnée à celle des trois autres secteurs de l’économie, permettrait de mesurer la richesse sociale totale d’un pays (= PIB + travail non rémunéré).

L’inclusion de ce nouveau secteur dit «quaternaire» donnerait la mesure marxiste (globalisante) du travail comme essence même de l’activité humaine de transformation du naturel. Dans cette perspective, le revenu universel apparaîtrait comme la juste compensation financière des activités non salariées qui, en marge du pré-tendu «monde du travail», forment un réseau non négligeable de travaux individuels tout autant utiles au bien commun. En d’autres termes, le revenu universel peut se défendre à l’appui d’un principe déontologique élémentaire de valorisation de «l’effort invisible».

Cependant, est-il juste d’attribuer à un individu une rémunération *ex ante* sans mesurer réellement sa contrepartie productive *ex post* ?

### Trappe à inactivité ou autonomie citoyenne ?

Pour passer le cap psychologique de la «valeur travail», il s’agirait d’admettre que le revenu universel augure bien plus qu’un simple instrument qui pallie l’inactivité économique. Ceci prodiguerait-il au capitalisme déclinant, non pas un énième remède fiscal de correction *ex post* au chômage de masse, mais un antidote inédit et *ex ante*, pour que chacun puisse enfin

armer son existence et se défaire des lois du marché ? Cette question suppose d’élèver le débat à l’évaluation des conséquences du revenu universel pour «briser la glace» de la posture déontologique et révéler des convictions plus profondes quant aux effets.

Ainsi, bien que favorable au principe du revenu universel, Foucault en appréhende les conséquences sociales en craignant de voir apparaître «une espèce de population flottante infra et supraliminaire». En dissociant le social de l’économique, le revenu universel ne s’attaquerait pas, au fond, aux déterminants de la pauvreté et laisserait pour compte les problèmes d’exclusion, d’insertion, de socialisation et d’intégration. L’instrument ne saurait donc se substituer aux luttes, qu’elles soient sociales, syndicales ou politiques. Il présenterait des risques, pour la gauche, de démantèlement de l’État social et, pour la droite, de régression économique et sociale, en «sanctuarisant» le chômage derrière une pré-tendue nécessité technologique. Sans compter les risques indésirables en termes d’inflation, d’immigration massive et de pénurie de main-d’œuvre.

Mais ces contre-arguments, de gauche comme de droite, n’ont-ils pas en commun d’amalgamer la «distribution» à de la «redistribution» ? Un revenu universel ne remet pas en cause, a priori, les mécanismes de solidarité et d’assurance contre les risques, sauf pour optimaliser son financement. En tant que revenu «primaire», ce dernier devient la pierre angulaire d’un nouveau système de distribution des revenus du capital. Résultant d’un accord

préalable de répartition des richesses, il aspire à devenir l'instrument curatif, pour ne pas dire subversif, du capitalisme. Car une telle distribution comporte en soi une pléthora d'effets moralement obligatoires de contre-balancement économique et sociétal. Ceux-ci incluent l'éradication de la misère, la déstigmatisation des allocataires, la fin des travaux «forcés», la réduction tendancielle des inégalités et de la criminalité économique, la compensation des préjudices sociaux (arguments moraux). Sans compter la simplicité et la réduction des coûts de l'allocation, la suppression des fraudes administratives, la réponse aux multiples défauts du système des minimas sociaux, la diminution de l'épargne de précaution et la stabilisation des ressources nationales (arguments économiques d'efficacité distributive). Sans compter, également, la promotion des comportements altruistes, la lutte contre le consumérisme et la surabondance, la libération des vocations, l'émancipation des contre-pouvoirs politique et économique, l'autonomie politique (arguments écologiques et libertaires).

### **La reconnaissance collective de l'*otium***

Un revenu universel pourrait-il consacrer le rôle social de l'*otium* (le temps libre) tel que le valorisent les sagesse antiques ? L'oisiveté, censée délivrer l'homme du temps économique, n'est pas égale à la paresse, qui le provoque, ni au loisir, qui le prolonge. Il se pourrait ainsi que la sécurité économique influe davantage sur la «vie bonne», selon l'éthique aristotélicienne, en

permettant à l'individu de se projeter durablement pour une vie simple et responsable, de se libérer de la contrainte productiviste, d'apprendre les vertus de la citoyenneté.

Considérée, non pas comme un «moyen», mais plutôt comme un «adjuvant» de la vertu, une telle garantie économique à vie vise à stimuler l'activité vertueuse à l'appui d'autres dispositifs poursuivant le même objectif : accroître le souci porté au sens des tâches de la vie et éroder le pouvoir d'attraction du régime de consommation et d'enrichissement sans limites.

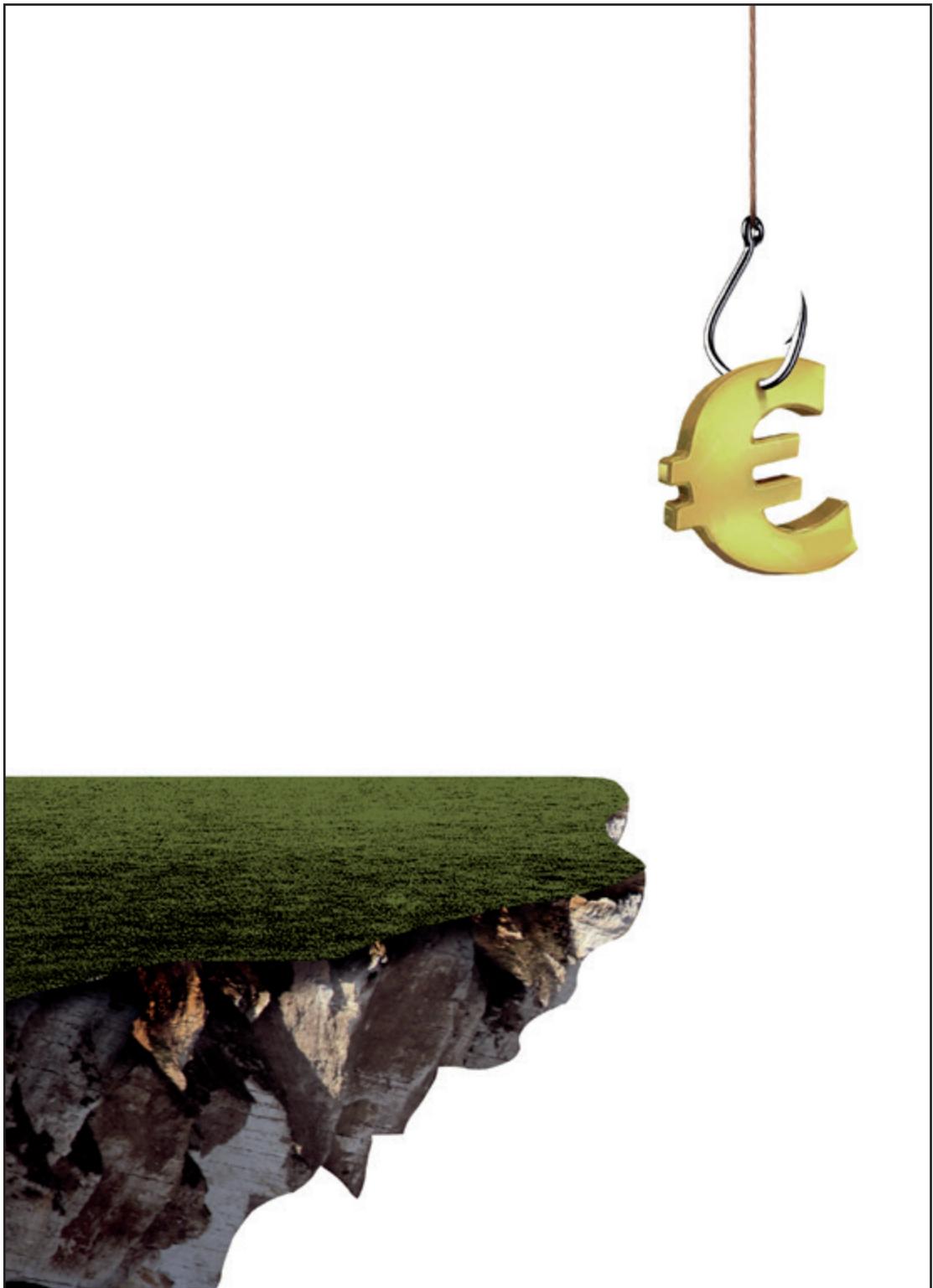
En ôtant aux personnes le risque d'être «corvables à merci», en transformant leur statut de «demandeur d'emploi» en celui d'«offreur de travail», en leur accordant un pouvoir positif à part entière, l'enjeu est de les hisser au rang de sujets réellement libres. Or, le fait que cet enjeu ne concerne pas seulement les personnes sans emploi, mais aussi les employés, confère une importance cruciale au critère d'universalité.

À moins qu'un choc économique d'ampleur ne doive précipiter sa venue, le revenu universel suit le cheminement très lent du progrès social. Au terme de ce marathon pluriséculaire, on se prend à rêver, à l'aune du projet de Thomas Paine, d'un accord international sur la répartition de la rente terrienne. Même si l'on sait que l'esprit matérialiste se méfie par nature des «robinsonnades», que de chemin parcouru –et à parcourir encore– avant que l'utopie morienne ne devienne une institution politique, économique et sociale ancrée dans les esprits. 

---

**Revenu universel : l'utopie du siècle ?**

---



# La pilarisation en contexte de sécularisation<sup>1</sup>

Typiquement belge, le phénomène des «piliers» est basé sur la structuration d'un ensemble d'organisations (partis, mutualités, écoles, associations d'éducation permanente, etc.) en fonction de tendances idéologiques concomitantes. Aujourd'hui, les piliers ont profondément mué mais ils sont toujours présents et actifs dans la société.

Par Frédéric Gugelot

Professeur d'histoire contemporaine  
CERHIC-Université de Reims et CeSor-EHESS

Comment faire société quand la pluralité s'impose ? Le modèle, mais aussi le mode de pacification, adopté dans les anciens Pays-Bas méridionaux et septentrionaux diffère profondément du modèle français de laïcité et du multiculturalisme anglo-saxon. La Belgique (deux piliers : catholique et laïque) et les Pays-Bas (quatre piliers : catholique, protestant, libéral, socialiste) ont élaboré une autre voie, «un réseau idéologique et sous-culturel intégré, fait d'organisations diverses et plus ou moins spécifiques dotées d'un monopole de représentation et incluant un parti politique»<sup>2</sup>.

sance de revendications nouvelles : féminines (dont l'avortement, cette «affaire de femmes qui a transcendé les piliers»), homosexuelles (dont le mouvement est en dehors des piliers), ethniques, communautaires ou religieuses – avec l'arrivée de l'islam.

## Vents contraires

La dépolarisation est favorisée par la progression de la sécularisation, qu'accélère la professionnalisation de nombreux secteurs (recrutement de psychologues dans les centres pluralistes familiaux ou d'éducateurs dans les services de protection de l'enfance, dépolitisation de la magistrature...). Ainsi, l'abandon de la référence chrétienne dans le nom d'un mouvement (Pax Christi devenu BePax, tandis que la JOC, restée JOC, adopte un autre sens : Jeunesse organisée et combative) permet un élargissement des publics (la Ligue des familles ouverte à toutes les familles en 1971 en Wal-

1 Article publié suite au colloque «Pilarisé un jour, pilarisé toujours ? Approches multidisciplinaires du clivage philosophique dans la Belgique contemporaine» du CIERL et reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur.  
2 Staf Hellemans.



© Patrick Baz

lonie, en 2000 en Flandre, retour à l'apolitisme pour les enseignants catholiques).

Si les piliers sont une forme de reconnaissance de la pluralité de la société, de nombreuses interventions ont décelé un pluralisme interne à chaque pilier de plus en plus affirmé et reconnu, donc une certaine plasticité. Quand les centres pluralistes familiaux naissent, ils revendiquent le pluralisme des conseillers et conseillères malgré

leur inscription dans le monde catholique. De même, le recours fréquent au front commun dans le monde syndical n'efface pas un réel pluralisme dont le fondement n'est plus philosophique ou confessionnel mais socio-économique, autour de visions divergentes sur la lutte ou la collaboration de classe.

### **Les valeurs d'abord**

Le pilier catholique existe toujours et reste puissant, alors que l'Église n'y

## **Se conjuguent une pilarisation structurelle et une dépolarisation mentale, d'autant que la multiplication des pactes (social, scolaire, culturel) gèle les évolutions.**

joue plus de rôle. Malgré la déconfessionnalisation, l'inspiration reste fondée sur les valeurs chrétiennes, mais les prières et les aumôniers sont devenus rares, quand ils n'ont pas disparu, comme à Vie féminine, ancienne Ligue ouvrière féminine catholique, ou au Boerenbond, dont la croix a disparu du logo. Ce dernier bel exemple démontre la persistance d'une logique de «néo-sous-pilier», fondée sur la défense du monde agricole puis plus largement rural, restée solide avec des traces de «folklore» qui montre la volonté de conserver une attache traditionnelle «d'inspiration» chrétienne.

Néanmoins si les structures sont brouillées, elles ne sont pas effacées. Plusieurs termes sont apparus pour expliquer cette pérennité: inertie, héritage, affinités, dynamique de persistance. La force des habitudes, parfois de la géographie –quand on est installé dans un même immeuble–, et l'importance des liens personnels préservent en effet le réseau, d'autant que les piliers favorisent les interrelations internes. Car «la pilarisation entretient la pilarisation». Se conjuguent donc une pilarisation structurelle et une dépolarisation mentale, d'autant que la multiplication des pactes (social, scolaire, culturel) gèle les évo-

lutions, avec une différence selon les champs d'exercices. Dans le domaine de l'éducation, la pilarisation reste présente, alors que dans d'autres (social, éthique) elle s'est estompée, bien qu'elle semble à fleur de peau pour certaines questions comme l'avortement.

### **Culturel plus que cultuel**

Néanmoins les différences d'approches entre catholiques et laïques subsistent. Il reste parfois une manière de faire, un culturel plus qu'un cultuel. Les catholiques s'attachent beaucoup à la protection des plus fragiles, l'autre camp à la défense de l'individu. Les premiers accordent un rôle majeur à la régulation institutionnelle, tandis que les seconds défendent l'autonomie des choix individuels. Toute une gamme de positionnements s'inscrit alors dans cette pluralité comme le montre l'exemple sensible mais fascinant de l'euthanasie, alors que de nouveaux débats (drogue, prostitution) réactivent parfois la distinction.

Les nouveaux arrivants bousculent les positions installées. Que ce soit dans l'économie sociale ou dans le système scolaire, les «migrants» ne s'inscrivent pas obligatoirement dans un pilier. Si l'islam dispose des éléments pour constituer son propre pilier –associations, écoles et essai de partis musulmans–, celui-ci n'existe pas du fait de sa pluralité (confessionnelle et ethnique), d'autant que l'aspiration à s'inscrire dans un pilier n'est pas partagée par tous les musulmans. La Belgique n'en a donc pas fini avec les piliers. D'autant que, cahin-caha, cela fonctionne. ¶

# Cachez cette pauvreté que je ne saurais voir

«Ce sont des profiteurs, des fainéants, des assistés, des incapables, des fraudeurs. Et de toute façon, ils n'ont qu'à travailler!» Autant d'idées reçues sur les pauvres qui se multiplient aujourd'hui. Serge Paugam, sociologue, directeur de recherche et d'études et co-auteur du livre «Ce que les riches pensent des pauvres», nous aide à décrypter ce phénomène de pauvrophobie.

Par Vinciane Colson  
Journaliste

## Comment définir la «pauvrophobie», un phénomène de rejet qui ajoute de la stigmatisation à la marginalisation ?

C'est une notion récente, suggérée par le mouvement ATD Quart-Monde. C'est une tendance à mettre à distance les pauvres, parce que ces derniers seraient susceptibles d'être gênants, de perturber la quiétude du voisinage. Cela se traduit par une volonté de les mettre en dehors de la cité, de remettre en question leurs droits sociaux. On met l'accent sur le fait que ces personnes ne feraient pas suffisamment d'efforts pour sortir de leur situation. La question lancinante de la paresse est souvent mise en avant. Ce sont des personnes que l'on ne veut pas proches de chez soi et qu'on a tendance à vouloir accabler de tous les maux de la terre pour s'affranchir de leur présence et justifier leur infériorité sociale.

C'est un mécanisme de catégorisation que les psychologues sociaux ont déjà étudié. On va mettre en avant des traits négatifs, repoussants, pour montrer que l'on ne fait pas partie de cette catégorie-là. C'est aussi une stratégie de distanciation sociale: je ne peux pas être comparé à ces gens-là parce qu'ils représentent tout ce que je ne veux pas être, en termes de morale, de comportement quotidien et de statut social. Ces dernières années, nous avons vu monter ce phénomène qui met en avant les pauvres dans tout ce qu'ils peuvent avoir de négatif pour l'ordre social.

**Est-ce vraiment nouveau? Dans votre livre, vous reprenez l'extrait d'une lettre envoyée au *Manchester Guardian* au XIX<sup>e</sup> siècle: «Depuis quelque temps, on rencontre dans les grandes rues de notre ville une foule de mendians qui tantôt par leurs vêtements en haillons et leur aspect maladif, tantôt par l'étalage de blessures béantes et**



«Pauvrophobie. Petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté», préface de Serge Paugam, Bruxelles/Waterloo, Le Forum-Bruxelles/Luc Pire, 2018, 400 pages.

Web série à voir sur [www.pauvrophobie.be](http://www.pauvrophobie.be)

Serge Paugam, Bruno Cousin, Camila Giorgetti et Jules Naudet, «Ce que les riches pensent des pauvres», Paris, Seuil, 2017, 352 pages.

**de l'infirmité repoussante cherchent à éveiller la pitié des passants [...] on en a assez fait pour avoir le droit d'être enfin à l'abri d'importunités aussi désagréables que cyniques.»**

On pourrait penser, effectivement, que ce qui se disait au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on le retrouve encore aujourd'hui. Mais il y a des variations historiques. Dans les années 1980, quand on parlait de la pauvreté, ça partait plutôt d'une volonté de solidarité à développer pour venir en aide aux plus défavorisés. Il y avait un mouvement qui allait plutôt vers la recherche de solutions pour soulager ces chômeurs qui ne trouvaient pas d'emploi et qui avaient besoin d'être soutenus par des systèmes de transferts, d'aides sociales. En France, on a voté une loi importante, le 1<sup>er</sup> décembre 1988, sur le revenu minimum d'insertion. Quand on faisait des sondages à l'époque, neuf Français sur dix étaient favorables à la mise en place d'un tel revenu minimum. À l'Assemblée nationale, il y a eu un vote à la quasi-unanimité. Quand on voit aujourd'hui comment on parle des pauvres dans les médias, on se dit : on a changé d'époque.

**Paris, São Paulo et Delhi : vous avez mené des entretiens avec 80 familles – riches – des beaux quartiers dans chacune de ces métropoles. Et vous avez trouvé les trois mêmes grandes familles de préjugés négatifs sur les pauvres ?**

Le premier type de préjugés renvoie à l'idée d'une supériorité morale des riches, une frontière morale. Beaucoup de riches essaient de vivre dans

un entre-soi. On cherche à donner à ses propres enfants la meilleure éducation, en les coupant délibérément de toutes les populations qui pourraient nuire à la qualité de cette éducation et de cette transmission d'un certain nombre de valeurs morales. Il y a une hantise d'être en contact avec d'autres enfants, qui pourraient venir altérer ce que l'on souhaite pour les siens. La menace est d'ordre moral, elle peut se traduire par le fait d'être contaminé par le langage qui ne serait pas celui qu'on souhaiterait pour ses enfants. Ces quartiers vivent dans une sorte d'isolat social. Il n'y a pas forcément de malveillance dans le discours des personnes que nous avons rencontrées, mais une volonté de se distinguer moralement des autres couches de la population, avec cette certitude de ne pas appartenir à la même catégorie.

**On voit aussi dans les préjugés qui circulent une forme de répulsion physique envers les pauvres.**

La répulsion, c'est effectivement la deuxième forme qui alimente ce processus de mise à distance et de volonté de faire sécession. On va le retrouver beaucoup plus nettement à São Paulo et à Delhi, où des bidonvilles jouxtent ces quartiers très riches. Il y a la hantise d'être contaminé par le fait même de toucher les pauvres ou de toucher des endroits – par exemple dans les transports en commun – qui ont été touchés par les pauvres. Mais cette répulsion physique ressurgit aussi à Paris. Quand on a construit un centre d'hébergement pour migrants et personnes sans abri à proximité d'un quartier riche, dans le 16<sup>e</sup> arrondisse-



© Photothèque CNRS-Hubert Raguet

ment, cela a créé un mouvement de contestation très fort. On se méfie de cette présence et des nuisances que cette population peut apporter. Des pétitions ont circulé avec la volonté de repousser du centre, les habitants de ce quartier disant «il y a la périphérie pour ça, nous, on ne peut pas, mettre ces migrants plus loin, ils n'ont rien à faire chez nous». Avec l'idée effectivement que ces personnes-là vont salir l'espace parce qu'ils n'ont pas la même hygiène que nous. Il faut ajouter aussi l'insécurité, la menace que l'on imagine provenant de ces classes pauvres – qui sont encore pour les riches des classes dangereuses. Il y a cette angoisse per-

manente de faire l'objet d'attaques ou de vols de la part des pauvres qui pourraient fréquenter le quartier.

**«S'ils travaillaient, ils ne seraient pas pauvres, ce sont des fainéants.» Ce serait le troisième type de préjugé ?**

Quand on vit dans la richesse, on a besoin de justifier son statut social au regard des autres couches de la population. On voit que les riches élaborent tout un système de justification des inégalités. Cela se traduit par ce que l'on a appelé un processus de neutralisation de la compassion: ils ne peuvent pas être en permanence

*Auteur de plusieurs ouvrages sur la pauvreté, Serge Paugam consacre ses recherches au CNRS sur les inégalités sociales.*

dans la compassion parce que cela leur donne mauvaise conscience, donc ils construisent un système de justification de l'ordre social et des inégalités. Ça s'appuie sur l'idée que les pauvres sont naturellement pauvres, naturellement inférieurs. Ils seraient moins dotés en termes de capacités intellectuelles, auraient moins de vitalité pour apprendre. On a donc tendance à rapporter les inégalités à des inégalités naturelles. Ça contribue à éliminer le poids des déterminations sociales, qui sont en quelque sorte renvoyées dans l'oubli. On occulte cette dimension. Parfois les riches s'appuient sur le parcours de personnes, les «bons pauvres», qui ont réussi et qui avaient donc des potentialités différentes des autres. Quand on voit comment le

mérite est mis en avant par les plus riches, cela conduit à remettre en question toute une série de déterminations sociales et à penser qu'il suffit de le vouloir pour sortir de la pauvreté. C'est terrible parce que si l'on applique à la lettre ce principe, si les pauvres sont pauvres, c'est parce qu'ils n'ont aucun mérite, ils n'ont fait aucun effort pour s'en sortir.

**Ces stéréotypes sur la pauvreté circulent aussi dans la classe moyenne.  
Serait-ce dû à la peur du déclassement?**

Ces mécanismes se retrouvent également dans la classe moyenne, parfois même la petite classe moyenne qui essaie de s'élever socialement et qui a besoin de caricaturer les plus



© Philippe Huguen/AFP

*Ignorer les pauvres, pour ne pas se laisser « contaminer» : une tactique adoptée par les classes moyennes et supérieures?*

pauvres, de se distinguer moralement en disant: tous ceux-là ne font aucun effort. Si vous regardez ce qui se passe aujourd'hui au Brésil, l'élite a bien sûr une attitude d'hostilité à l'égard des pauvres et de ceux qui les soutiennent, mais ce rejet du Parti des travailleurs, on le retrouve aussi dans la classe moyenne ascendante qui s'appuie sur des arguments selon lesquels cette générosité –alors qu'elle est vraiment limitée à l'égard des pauvres– ne fait que nuire et entretenir le cercle vicieux de la pauvreté. Ça se répand dans la société tout entière.

#### **Peut-on parler de racisme anti-pauvres?**

Les riches ont été habitués à contenir leur langage, à bien décrypter la façon dont ils peuvent se permettre de dire les choses pour ne pas apparaître trop offensants à l'égard de l'humanité, à rester politiquement corrects. Mais ce qui nous a frappés, c'est qu'il n'y a plus de retenue chez les riches aujourd'hui. On va parler véritablement sans scrupules de l'hostilité que l'on éprouve à l'égard des pauvres et des migrants. On va même «racialiser» la question de la pauvreté en disant qu'il y a des quartiers qui sont dégradés parce qu'il y a une trop forte proportion de populations d'origine étrangère. C'est quelque chose que l'on dit sans aucune retenue aujourd'hui, ce qui est effectivement l'expression même d'un racisme sans limites.

#### **Comment lutter contre la pauvrophobie ?**

En appeler à la solidarité est essentiel. Je crois que les pouvoirs publics et

**Il n'y a plus de retenue chez les riches aujourd'hui : on va parler sans scrupules de l'hostilité que l'on éprouve à l'égard des pauvres et des migrants.**

nous autres, les citoyens, devons rappeler que nous avons créé une société solidaire grâce à ces valeurs et aux luttes sociales. Il faut aussi rappeler ces principes dans le système scolaire. On sait que des enfants originaires de tel ou tel quartier sont mis de côté et se sentent mal à l'aise à l'école. Ils ne pourront pas progresser tant qu'il y aura cette attitude de rejet de la part des autres, et parfois un manque d'attention des enseignants à l'égard de ces mécanismes de discriminations. Il faut qu'ils aient le sentiment d'être intégrés à l'école, parce qu'autrement ils vont éprouver un sentiment d'infériorité sociale par rapport aux autres élèves et ils vont décrocher. C'est ce qui se produit d'ailleurs, les inégalités s'accroissent d'année en année dans le système scolaire. Et puis apprendre aux parents que ce n'est pas parce qu'il y a des enfants pauvres dans la classe ou d'origine immigrée que forcément les leurs ne vont pas pouvoir grandir et acquérir les connaissances élémentaires pour pouvoir devenir de futurs citoyens bien intégrés dans la société. 



Entretien avec Serge Paugam à écouter en podcast sur [www.libresensemble.be](http://www.libresensemble.be)

# Une communauté qui « code »

MolenGeek, c'est un « écosystème » composé d'un incubateur de start-ups, d'une Coding School et d'un espace de coworking. Julie et Ibrahim ont créé cet espace de formation au cœur de Molenbeek pour aider les jeunes – souvent issus de milieux défavorisés – à lancer leurs projets. Six promotions plus tard, les premières start-ups sont sur pieds.

Par Esen Kaynak  
Journaliste

Le 22 mars 2016, personne ne l'a oublié, la Belgique a été frappée par des attentats terroristes. Tous les regards se sont tournés vers Molenbeek, la « plaque tournante du djihadisme ». L'image de cette commune bruxelloise s'est vue fortement dégradée dans le monde entier. Et c'est exactement à cet endroit que Julie Foulon et Ibrahim Ouassari ont souhaité planter MolenGeek en 2017, pour aider les jeunes à se lancer comme entrepreneurs dans le monde numérique. « Ce domaine a toujours été réservé à l'élite, aux gens qui ont fait des études, aux classes moyennes et supérieures. C'est contre cette idée reçue que nous avons créé ce projet », explique Julie Foulon, cofondatrice de MolenGeek. Entrepreneur, elle est à la tête de plusieurs start-ups. Ibrahim, son associé, lui, découvre le monde des technologies à l'âge de 20 ans. Autodidacte, il met sur pied son entreprise dans les nouvelles technologies en seulement cinq ans. Les deux associés se connaissent depuis longtemps, leur

association est le fruit d'un double langage : « Ibrahim est Molenbeekois, il apporte son ancrage local, et moi, mon réseau dans le domaine », précise Julie Foulon.

## Apprendre en faisant

Marwane fait partie de ces jeunes qui ont fréquenté la Coding School dès son lancement. Il décroche des cours à l'âge de 14 ans et c'est grâce à MolenGeek, quelques années plus tard, qu'il parvient à faire ce qui lui plaît vraiment : « J'ai toujours rêvé d'être entrepreneur mais on me disait que ça n'aboutirait à rien, que c'était beaucoup de risques, mon père m'a toujours dit qu'il fallait faire des études. Et puis, j'ai rencontré Ibrahim, mon "anti-père". J'ai tenté ma chance, je n'avais rien à perdre. » Le jeune Bruxellois a donc lancé dans son premier projet, Street Access, en 2017 : une carte interactive pour les personnes à mobilité réduite (PMR). « Vu que je n'avais pas les compé-

tences requises pour développer une application, j'ai appris sur le tas. Le principe: apprendre, essayer, appliquer.» Aujourd'hui, à 24 ans, après deux années passées dans les locaux de MolenGeek, Marwane se rend compte qu'il ne vivra pas de son application, il souhaite prendre une autre direction et devenir autonome. «Ce qui a trait au social ne fait pas souvent gagner de l'argent. Ou alors, ça avance très lentement. Je travaille sur le côté pour vivre et je développe ma passion grâce à MolenGeek. Cela a ravivé ma flamme, m'a donné la motivation dont j'avais besoin et m'a appris les bases du codage.»

### Seule exigence: la motivation

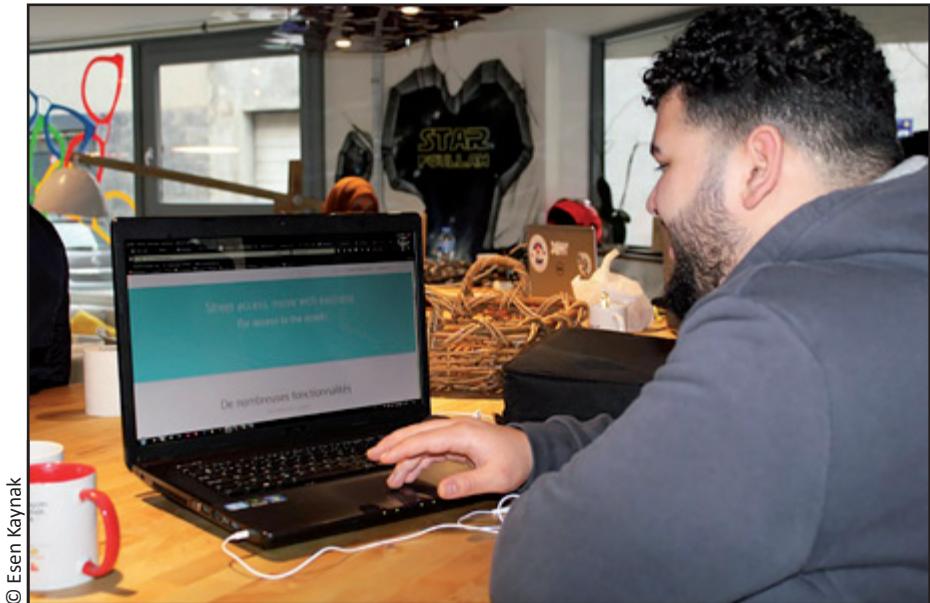
Mais chez MolenGeek, il existe aussi des projets qui s'avèrent rentables. T-IL (The restaurant/bar/museum I Love) est la première start-up

issue du projet, «une application de recommandation touristique 100 % personnalisée au goût de ses utilisateurs». Elle a été créée par Loïc et Ricardo en octobre 2016. Aujourd'hui, Ricardo est seul à poursuivre l'aventure. Mexicain d'origine et étudiant international à Bruxelles, il a trouvé un réseau de développeurs qui pouvait l'aider à concrétiser ses idées. «La seule exigence de MolenGeek, c'est la motivation. On y trouve beaucoup d'entraide. Ce n'est ni une école ni une formation, c'est presque une famille où les maîtres-mots sont entrepreneuriat et innovation.» Ricardo a de nouvelles ambitions pour T-IL, devenu aujourd'hui Locali. «Je me suis rendu un an aux États-Unis, au Canada et au Mexique, j'y ai fait une étude de marché et j'ai décidé d'élargir l'application au monde anglophone. L'ambition est de développer,



© Esen Kaynak

À MolenGeek, on apprend un métier, mais aussi à retisser les liens sociaux.



*Suite aux formations, plusieurs élèves ont pu créer leur start-up.*

pour 2019, un nouveau plan marketing qui élargirait le public cible. »

Le jeune homme dirige aujourd’hui trois projets: une boîte de marketing digital, une application réunissant toutes les fermes organiques du monde ainsi que Locali. Pour chacun d’entre eux, MolenGeek a joué un rôle important. «À la base, je connaissais un peu les langages HTML et CSS. Mais j’ai trouvé un réseau de développeurs pour créer une application mobile, ils m’ont appris les démarches pour devenir indépendant. Leurs critiques et conseils ont permis de faire avancer mes projets.»

### 93 % d’emplois à la clé

Taoufik, un jeune Molenbeekois de 22 ans, est chauffagiste de formation. Aujourd’hui, il est à la tête de l’entreprise MyVision360, une agence audio-

visuelle (infographie, production de vidéo, communication). «Je suis arrivé à MolenGeek via un ami qui m’a renseigné sur la formation en développement web de la Coding School. Ce domaine m’a toujours intéressé, mais à l’époque la logique me paraissait trop complexe. J’ai beaucoup appris à l’aide d’un coach de MolenGeek. J’ai acquis une mentalité d’entrepreneur à force de me lancer dans des projets web». Son projet dorénavant sur pied, Taoufik suit son aventure de manière autonome, avec ses associés.

«Si la formation n’est pas reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles –elle ne se revendique pas de l’enseignement supérieur–, elle est reconnue sur le marché de l’emploi, sauf pour les jobs où le niveau de salaire est lié à l’obtention d’un diplôme (master ou bachelier professionnalisant)», nous dit Benjamin Stewart,

de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur. C'est en effet ce qui apparaît, confirme Julie Foulon: «À la fin de la formation, 93 % des apprenants ont soit trouvé un emploi, soit monté leur entreprise, soit continué dans une autre formation Tech plus avancée.»

Après TechStation Padova, le MolenGeek italien situé à Padoue, les fondateurs vont ouvrir deux nouvelles antennes à Schaerbeek et à Laeken. «Schaerbeek sera situé dans les Écuries Van den Tram et aura pour thématique le New Media. Laeken, quant à elle, sera davantage concentrée sur la thématique du Marketing & Advertising. Nous travaillons

**Ni une école ni une formation, MolenGeek c'est presque une famille où les maîtres-mots sont entrepreneuriat et innovation.**

également en étroite collaboration avec l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger pour ouvrir un MolenGeek à Oujda au Maroc». Aujourd'hui, Julie et Ibrahim sont fiers, car ils ont le sentiment de faire bouger les lignes et de faire prendre conscience de la nécessité d'une plus grande diversité dans le secteur «tech». 

## Répondre à la demande

À MolenGeek, les jeunes apprenants peuvent suivre deux sortes de formations gratuites. Les formations longues de la Coding School, qui permettent de devenir développeur web et mobile. Elles durent 6 mois et ont accueilli, depuis leur création en mars 2017, cinq promotions et 84 stagiaires. Une sixième promotion va voir le jour début décembre 2018. Développée en partenariat avec Bruxelles Formation, la Coding School accueille de jeunes chercheurs d'emploi âgés de 18 à 25 ans avec quelques exceptions sur l'âge.

Les formations courtes, quant à elles, sont ouvertes à tous les chercheurs d'emploi de la Région de Bruxelles-Capitale, quel que soit l'âge. Élaborées en collaboration avec Actiris, celles-ci ont débuté en

mars 2018. De mars à septembre, il y a eu 37 formations données et 193 personnes formées aux technologies telles que Photoshop, Illustrator, InDesign, HTML, CSS, Wordpress, Google Adwords ou encore aux réseaux sociaux. Elles sont financées par différents types de revenus provenant du secteur public et privé, notamment des géants de la technologie tels que Google et Samsung où ce type de profils sont toujours fort recherchés. Un mécénat avec un objectif précis, en quelque sorte. «Le gouvernement fédéral soutient le projet au travers du fonds Digital Belgium Skills Funds et sur le plan régional, nous avons des financements ponctuels pour des événements spécifiques ou encore l'achat d'ordinateurs», expliquent les cofondateurs. (ek)





**60** « Nous ne serons pas des geôliers »

**63** Entre consécration et insignifiance

**66** Religions et laïcité :  
un mouvement perpétuel

# « Nous ne serons pas des geôliers »

Près de huit ans après la chute de Ben Ali, la Tunisie apparaît comme un État qui a réussi sa transition démocratique<sup>1</sup>. Mais pour Mokhtar Trifi, président d'honneur de la Ligue tunisienne des droits de l'homme et du prix Henri La Fontaine 2018, beaucoup d'espoirs ont été déçus. La crise économique et sociale s'éternise, et le pays doit gérer l'afflux de réfugiés africains qui transitent par la Tunisie en vue de rejoindre l'Europe.

Par Vinciane Colson  
Journaliste

## **L'Europe idéalise-t-elle le tableau quand elle présente la Tunisie comme un pays qui a réussi sa transition démocratique ?**

C'est un peu vrai, mais c'est aussi en comparaison avec le voisinage. En 2011, après la Tunisie, ça a été l'Égypte, la Libye, la Syrie, le Bahreïn, etc. Malheureusement, les autres expériences n'ont pas totalement réussi, pour ne pas dire ont totalement échoué. Par rapport à tout ça, la Tunisie va beaucoup mieux, mais c'est en deçà de nos espoirs. Lors de la révolution, nous avions l'espérance de devenir en quelques années un pays prospère, qui répond aux besoins de tous ses enfants, qui respecte tous les droits et toutes les libertés, un pays où les femmes sont respectées. Nous avons créé une bonne constitution qui garantit les droits et les libertés. Mais beaucoup de domaines laissent encore à désirer. L'égalité entière et parfaite entre les hommes et les femmes n'est pas encore là, en

matière d'héritage notamment où le système s'inspire toujours de la charia. Beaucoup de projets de loi stagnent dans les tiroirs du Parlement et la gouvernance de la Tunisie n'est pas assurée d'une manière efficace. Nous avons fait des progrès énormes et nous voulons continuer à en faire. Mais l'idée qui est portée en Occident sur la Tunisie est un peu exagérée. On nous voit sous le prisme de la région: « Vous êtes le meilleur élève de la région. »

## **D'après le ministère de l'Intérieur italien, en 2018, la Tunisie se classe première, avant l'Érythrée, en termes d'arrivées de migrants irréguliers par la mer. Comment l'expliquer ?**

La révolution a été faite par les jeunes qui se battaient pour leur dignité, mais aussi pour des conditions de vie meilleures, pour le travail, pour une école publique performante, pour un système de santé publique performant

1 En l'espace de quelques mois, la Tunisie a adopté deux lois historiques contre les violences faites aux femmes et contre les discriminations raciales.



© Kevin Oeyen - Sénat de Belgique

*Le défenseur des droits humains tunisien Mokhtar Trifi ne souhaite pas que son pays joue le rôle de police des frontières pour l'Europe.*

qui donne à chacun la possibilité de se faire soigner dans des conditions dignes et les moyens de subsistance minimale dans sa vie quotidienne. Ces droits ont même été mis dans la constitution. Malheureusement, ces demandes ne sont pas toutes satisfaites aujourd’hui. Et la jeunesse commence à s’impatienter. Beaucoup perdent l’espoir. Beaucoup vous disent : « Nous n’avons plus d’espoir de vivre dignement dans ce pays, nous n’avons pas de travail, vous ne nous laissez qu’un choix macabre : Daesh pour les plus religieux ou la mer pour tenter de rejoindre l’Europe. Les deux solutions ont comme fin probable la mort. » Ces morts annoncées ne dissuadent pas grand monde. C’est malheureux.

Il y a aussi un désenchantement par rapport au processus politique. Beaucoup de jeunes n’y croient plus. Aux élections municipales de mai dernier, le taux d’abstention était de 60 % environ. Les jeunes ne se sont pas déplacés en masse vers les bureaux de vote. Il y a donc une situation de désenchantment qui est gravissime pour le système politique tunisien, parce qu’un système qui n’a pas l’adhésion des jeunes est voué à l’échec. Or, voué à l’échec, ça veut dire quoi ? Le retour du despotisme et de la dictature.

**Beaucoup de réfugiés africains transitent par la Tunisie avant de rejoindre l’Europe. Comment jugez-vous la politique migratoire européenne ?**

Nous sommes révoltés en tant que société civile de la politique européenne en matière d'immigration. Et nous refusons ce qui était proposé ici en Belgique de faire en Tunisie un pays de rétention des immigrés contre de l'argent. C'est une proposition totalement indécente. Nous ne serons pas les geôliers pour les pays européens des immigrés qu'ils ne veulent pas avoir chez eux. Nous voulons respecter les valeurs de l'humanité et nous nous respectons nous-mêmes. Nous sommes en train de faire la police des frontières pour l'Europe, nous ne devrions pas être appelés à faire ça. Nous condamnons aussi l'utilisation faite des accords de Dublin sur le premier pays d'arrivée qui doit être responsable de tout. Tous les pays européens doivent être responsables de cette situation et se partager les tâches. Il faut qu'on négocie et que ce problème migratoire ne soit pas vu seulement selon le prisme du danger que représentent ces immigrés. Comment peut-on faire arrêter cette migration? Pas par la force mais par le développement qui doit se faire dans ces régions-là, en Tunisie, en Algérie, en Libye, au Tchad, au Mali, au Niger, au Nigeria, en Érythrée, pour que les gens aient les moyens de rester chez eux dignement. Je ne crois pas que quelqu'un qui vit dignement dans son pays cherche à se jeter à la mer. Donc il faut trouver une politique concertée à l'échelle planétaire, mais surtout entre l'Europe et l'Afrique. Cette situation ne doit pas continuer à être: « Vous devez garder vos frontières et nous, on n'accepte personne ». Malgré le renforcement des mesures répres-

sives en Europe, les migrants continuent à arriver. Ça démontre qu'on n'a pas trouvé la meilleure solution. Cherchons-la, cette meilleure solution qui doit sortir du cadre sécuritaire, parce que l'immigré n'est pas forcément un délinquant, pas forcément le type qui voudrait arracher son pain à l'Européen.

**Que pensez-vous d'initiatives comme la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés qui a reçu le Prix Henri La Fontaine ?**

C'est vraiment une initiative extraordinaire et ça démontre qu'en Europe, il y a beaucoup de gens qui se battent pour la dignité de l'être humain. Ça prouve qu'on peut vivre avec les immigrés, les aider sans qu'il y ait un danger. Avec la montée de l'extrême droite et de la xénophobie dans plusieurs pays d'Europe, des initiatives comme celles de la Plateforme sont vraiment salutaires. Ça montre que tout le discours de haine qui est véhiculé par les uns et les autres est un discours fallacieux. Ces gens qui viennent d'ailleurs sont des humains comme tout le monde, qui peuvent être vraiment utiles pour les uns et les autres, et qui, en sentant leur humanité respectée, peuvent être plus utiles encore. ♀



« Tunisie, une transition démocratique mitigée »

**Libres, ensemble**

Entretien à écouter en podcast dans son intégralité sur [www.libresensemble.be](http://www.libresensemble.be)

# Entre consécration et insignifiance

Alors que l'Espagne continue de vivre au rythme de l'ébullition catalane, Podemos, le mouvement citoyen devenu parti, continue lui aussi à chercher ses marques sur la scène politique nationale. Interview de Fernando Navarro Sordo, militant de Podemos et assistant d'un eurodéputé.

Propos recueillis par Marc Soignet  
Délégué «Europe & International» CAL

**Le parti Podemos est né du mouvement des Indignés. Quel premier bilan tirez-vous de ce «saut» entre un engagement citoyen et une action dans l'arène politique ?**

Dès la naissance de Podemos, ses dirigeants ont compris qu'il ne s'agissait pas de monopoliser la voix et les demandes du mouvement des Indignés, leurs revendications étant transversales, communes à toutes les couches sociales et à toutes les idéologies et les traditions politiques espagnoles. Idéalement, Podemos estime que c'est à tous les partis de la scène espagnole de les faire remonter jusqu'aux postes de décision politique. Malheureusement, force est de constater que les partis de la «vieille» politique présents sur la scène depuis les débuts de la transition vers la démocratie – et en grande partie responsables de la débâcle institutionnelle et économique du pays – n'ont pas prêté oreille aux voix de la rue. Ils n'ont pas non plus changé leurs priorités éco-

nomiques et sociales, ainsi que leurs moeurs dans la gestion publique. En revanche, Podemos n'est pas seul dans l'ambition de faire avancer l'Espagne sur la voie d'une régénération institutionnelle et d'une réforme structurelle du pays, en vue de le refonder pour l'encadrer dans un nouvel ordre de justice sociale, d'égalité des chances et de regain de productivité basés sur le respect des droits de l'homme, la préservation des ressources naturelles et le renforcement des services publics. Et ce, tout en garantissant les règles de la concurrence, sans distorsions ni priviléges, dans l'espace de l'initiative privée.

**Les dissensions internes n'indiquent-elles pas, quel que soit le mouvement politique, que l'exercice du pouvoir est toujours confronté aux mêmes aléas ?**

Depuis 2014, quand Podemos s'est décidé à ne pas laisser dans le *no man's land* de la protestation la voix des Indignés, l'Espagne a vécu des épisodes



© Gérard Julien

*Podemos, un parti qui se cherche et mise sur les élections municipales de 2019 pour asseoir ses idées.*

inédits jusqu'à la reconfiguration du panorama politique. En très peu de temps, Podemos a réussi à se stabiliser comme le troisième parti le plus représentatif en Espagne. Avec les 71 députés de l'alliance des partis pour le changement, il porte et fait valoir la voix de 5 millions d'électeurs au *Congreso de los Diputados*. Du jamais vu, d'autant que pendant l'année 2015, les sondages l'avaient d'abord porté premier parti politique espagnol. Le bilan, pour une organisation politique extrêmement jeune, dont les cadres ne proviennent pas de la politique professionnelle, et

qui a pris très au sérieux son action dans les institutions – car, ne l'oublions pas, son intention est de parvenir à les gouverner – est relativement positif. Podemos est arrivé à rendre visibles les espoirs et les exigences des collectifs les plus harassés par la crise économique, la relance ultralibérale et une gestion de la chose publique indissociable d'une liste interminable de cas de corruption.

**Dans ce contexte, comment Podemos peut-il compter et apporter sa pierre à l'édifice, au sein d'un paysage politique espagnol fort clivé ?**

Les revendications des centaines de milliers de *deshaciados* [ces familles jetées à la porte de leur maison pour ne pas avoir pu continuer à payer leur prêt immobilier], des millions de femmes traitées comme des citoyennes de deuxième classe, des millions de travailleurs précaires dans les secteurs du tourisme ou de l'industrie, des faux indépendants, des employés de la fonction publique, des PME ou des retraités qui ont vu régresser sans arrêt leurs revenus pendant la dernière décennie, sont aujourd'hui au centre du débat politique. Qui plus est, Podemos est l'auteur principal d'une réforme signée avec le gouvernement du Parti populaire et d'autres forces politiques pour changer de paradigme dans le secteur des marchés publics, centre névralgique de la corruption en Espagne. De sorte que l'on serait en mesure d'affirmer que la nouvelle loi nationale des marchés publics devancerait la plupart des lois homonymes des États membres de l'UE. En parallèle, Podemos semble ne pas avoir pu maîtriser la communica-

## **Podemos reste timide quant à sa capacité de se présenter en parti qui facilite les alliances pour évincer le Parti populaire du pouvoir.**

cation du message transversal qui animait ses débuts en politique, lorsqu'il se présentait en «parti de l'Espagne d'en bas» et ne demandait pas de carnet politique gauchiste à personne pour les accueillir dans le combat politique. Il s'est donc vu retranché dans des positions et des discours exclusivement de gauche qui conviennent plutôt aux popes de l'*establishment* avides de caricaturer ce mouvement populaire comme s'il s'agissait d'un parti extrémiste ou sectaire. Capable encore de tenir le mât dans la rue, Podemos reste timide quant à sa capacité de se présenter en parti qui facilite les alliances pour évincer le Parti populaire du pouvoir.

### **Podemos appuie-t-il les revendications autonomistes catalanes ?**

La crise en Catalogne, qui a servi surtout à polariser les opinions de l'ensemble du pays autour de deux visions ultranationalistes (la catalaniste indépendantiste et quelque peu suprématiste face à l'espagnoliste aux traits franquistes très reconnaissables) a laminé du paysage médiatique et parlementaire les questions sociales et économiques sur lesquelles Podemos a toujours axé son discours. Tandis que les leaders nationalistes à Madrid et Barcelone – suivis au pas

par les conglomérats médiatiques qui servent leurs intérêts – s'enrobent dans leurs drapeaux respectifs pour cacher leurs cas de corruption et leurs politiques économiques inefficaces vis-à-vis de la majorité de la population, Podemos est resté dangereusement coincé entre les deux, sans espace pour pouvoir faire entendre l'option d'une réforme constitutionnelle qui puisse donner une réponse politique au problème politique de désaffection grandissante vis-à-vis de l'État espagnol.

**En 2014, la volonté de Podemos était aussi de peser au niveau des élections européennes pour y ramener des idées de gauche au sein des institutions, notamment au niveau économique. Force est de constater que l'on s'est fortement éloigné de cet objectif ces dernières années, y a-t-il un plan d'action de Podemos pour les élections européennes de 2019 ?**

Les perspectives électoralles pour Podemos, à court terme, ne semblent pas optimistes, avec une stagnation de ses chiffres sur le plan européen et régional et une claire chute concernant un éventuel scrutin national. Ceci dit, 2019 verra pour la première fois Podemos se présenter aux élections municipales, ce qui pourrait changer nettement le rapport de forces vis-à-vis des autres forces politiques nationales et, en l'occurrence, octroyer aux «podémistes» une plus grande marge de manœuvre pour faire passer ses priorités politiques dans les institutions et dans un espace médiatique généralement plutôt très restreint aux forces qui défendent le *statu quo*. 

# Religions et laïcité : un mouvement perpétuel

Le rapport entre religions et société se transforme avec l'arrivée de «nouveaux venus» et une affirmation renforcée de l'islam en Europe. Dans ce cadre, la laïcité garde un rôle essentiel à jouer.

Par Achille Verne  
Journaliste

Quand on se demande si l'Europe aime les religions<sup>1</sup>, une question s'impose d'emblée : de quelle Europe parle-t-on ? Est-ce de l'Europe supranationale et de son rapport aux religions, tel que l'institue le traité de Lisbonne via un «dialogue ouvert, transparent et régulier» ? Ou de l'«Europe continent», habité par des hommes et des femmes dont le sentiment religieux varie en fonction de l'histoire et des influences, cette évolution participant à des degrés divers à la sécularisation de nos sociétés ? «Si la seconde proposition l'emporte, la question suivante est de savoir si la religion veut encore dire quelque chose pour l'Europe et les Européens sachant que le pluralisme des sociétés a fatallement conduit à diminuer le sentiment religieux...», répond Valentine Zuber, directrice de l'École pratique des Hautes Études (Paris), spécialiste de l'histoire de la liberté religieuse en Europe occidentale et de la laïcité en France.

Penser pour autant que le religieux est désormais à la traîne serait aller un peu vite en affaire. «Si nos pays

—la France et la Belgique— se sont fortement sécularisés, il faut constater qu'il existe ici et ailleurs un retour du religieux.» L'Europe n'a pas à aimer ou à ne pas aimer les religions, celles-ci sont présentes. L'arrivée et l'affirmation de l'islam par le biais des immigrations anciennes et nouvelles, participent à la recomposition de ce paysage. Il faut y inclure la montée en puissance de nouvelles églises évangéliques. «Leur dynamisme est davantage à l'origine de cette recomposition que ne le sont aujourd'hui les acteurs religieux traditionnels», estime Valentine Zuber.

Il y a également, ajoute la spécialiste des religions, une «individualisation du croire» qui modifie la donne. «Ce ne sont plus les communautés traditionnelles qui portent seules l'expression religieuse. On observe de nouvelles manières de s'exprimer, qui peuvent choquer comme la burqa — aujourd'hui interdite chez nous dans l'espace public». Le résultat est «une visibilité moins évidente pour les catholiques».

<sup>1</sup> Question posée à l'ULB lors d'un débat au titre un brin provocateur «L'Europe aime-t-elle les religions ?» le 5 novembre dernier en amont duquel nous avons rencontré Valentine Zuber.



*Le rapport ORELA met en évidence l'augmentation du nombre de gens qui se déclarent catholiques, alors qu'ils ne croient pas et ne pratiquent pas.*

## «La laïcité, une régulation nécessaire»

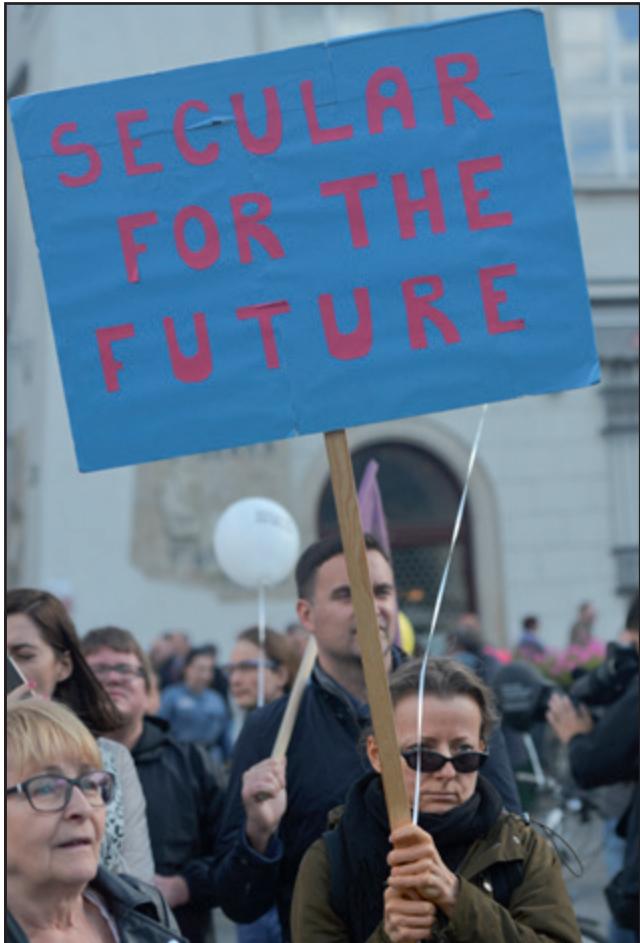
Dans un tel paysage, la laïcité est-elle en danger ? «Pas du tout», répond Valentine Zuber. «La laïcité à la française (la séparation entre l’État et les cultes) est un formidable cadre juridique pour un État de droit qui reconnaît les philosophies et les convictions religieuses. Elles peuvent s’y exprimer en toute liberté. La laïcité doit être préservée, car une régulation est nécessaire, mais il doit s’agir d’une régulation en douceur.»

Toutefois, la panacée n’existe pas. La laïcité telle que la conçoit la France n’est pas universelle. «Le modèle majoritaire, explique Valentine Zuber, est celui de la neutralité que pratique la Belgique avec une sublimation des cultes et de la laïcité [...]»

J’aime bien ce modèle de reconnaissance pluraliste car l’État prend au sérieux les convictions de ses concitoyens, tout comme il reconnaît les ONG, les syndicats, etc.»

Condition sine qua non : la loi religieuse ne peut bien sûr déborder la loi des hommes. En la matière, le pluralisme tel qu’il se pratique en Europe est plus «ferme» qu’en d’autres endroits. «Au Canada, par exemple, des aménagements au cas par cas peuvent répondre aux revendications religieuses. Chez nous, l’État intervient davantage et exige des mouvements religieux et philosophiques s’ils se conforment aux règles communes.»

Cette «fermeté» n’est en rien la garantie que religions et philosophies pèsent le même poids dans



© Artur Widak/NurPhoto AFP

*En Pologne aussi on manifeste pour une société plus laïque.*

l’arène politique européenne. À ce petit jeu, « il faut bien admettre que les grandes Églises ont une solide longueur d’avance, à commencer par l’Église catholique. Quant aux humanistes, ils avancent trop souvent en ordre dispersé », juge Valentine Zuber.

Les dés seraient donc pipés ? L’historienne nuance : « La réalité est qu’au niveau européen, on est dans de la diplomatie, et que l’aboutissement concret d’une telle démarche

n’est pas évident. Mais l’Union ne peut pas pour autant méconnaître ces acteurs. Leur voix peut aider à mettre le doigt sur certains problèmes, à vivifier le débat. On voit ainsi depuis plusieurs années que ce sont les religions qui portent la voix la plus forte sur les migrations. »

Cette expression diplomatique propre à l’Europe supranationale doit encore trouver un relais dans la manière dont s’articule la société. C’est vrai pour ceux qui tentent – notamment à l’extrême droite – d’instaurer la laïcité en valeur politique universelle. C’est vrai aussi pour ceux qui arborent les racines chrétiennes, souvent dans des sociétés qui se sentent menacées. « Il importe d’expliquer que les héritages de nos sociétés sont en réalité multiples, pas seulement chrétiens. »

### Premier rapport sur l’Europe

D’Europe, il est également question dans le dernier rapport de l’Observatoire des religions et de la laïcité (ORELA) de l’ULB qui se penche sur la manière dont les institutions européennes et les États interagissent avec les cultes et la laïcité.

Pour Caroline Sägesser, l’auteure principale de l’étude, le paysage des religions en Belgique et en Europe occidentale est médiatiquement dominé par l’islam, qui reste pourtant second au plan sociologique. Ce constat croise la volonté des autorités belges ou françaises d’aller vers un islam davantage formaté pour nos sociétés, là où en Europe de

l'Est, on construit plutôt des barrières contre cette religion. Il y a un paradoxe à vouloir, d'une part, proclamer la séparation de l'État et des religions», relève Caroline Sägesser, «et d'autre part chercher à pétrir une religion comme l'islam pour mieux la faire “coller” à notre société.»

Cette attitude partirait d'une appréciation en partie erronée. «On a tendance à surestimer le degré de religiosité des musulmans de nos pays et surtout à le croire immuable. Or, la sécularisation opère également chez les musulmans, et elle augmente avec le niveau de vie acquis par des populations venues de pays où l'islam est majoritaire. Nos autorités attachent pourtant encore plus d'importance aux mosquées qu'au travail, au développement socio-économique et à l'éducation, autant de facteurs susceptibles de conduire éventuellement à une baisse de la religiosité.»

L'omniprésence de l'islam aurait en outre une vertu introspective. «Sommes-nous vraiment des pays laïques?» interroge Caroline Sägesser, lorsque l'on observe la controverse entre marché de Noël et plaisirs d'hiver à l'heure des fêtes de fin d'année à Bruxelles. Le rapport Orela met en outre en évidence l'augmentation du nombre de gens qui se déclarent catholiques, alors qu'ils ne croient pas et ne pratiquent pas. «Certains en viennent à participer à des pèlerinages sans pour autant croire le moins du monde.»

**Nos autorités attachent pourtant encore plus d'importance aux mosquées qu'au travail, au développement socio-économique et à l'éducation, autant de facteurs susceptibles de conduire éventuellement à une baisse de la religiosité.**

Difficile de trouver son chemin dans un paysage à ce point changeant, chacun en convient. Le leitmotiv européen voudrait que meilleure est la connaissance de la religion et des convictions de l'autre, plus facile sera la cohabitation. «En cela, l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC) manque son but dans la mesure où ce cours ne s'intéresse pas scientifiquement à la religion», estime Caroline Sägesser. Celle-ci reste chez nous l'apanage des profs de religion. Avec des conséquences variables. Moindres du côté de l'enseignement catholique qui a appris à accueillir des enfants non catholiques depuis des décennies. Mais a priori plus importantes, sinon dommageables, dans le cas de religions (islamique, juive, musulmane, orthodoxe...) qui parlent à un public de convaincus. Ici, le risque est de manquer de sens critique. On est davantage dans l'entre-soi. ♦

- 
- 72** Fenêtres sur le monde  
**74** L'enfant et les monstres  
**76** Une expo classée « X »



# Fenêtres sur le monde

La Cité Miroir accueille les 160 clichés du prix World Press Photo. Des clichés souvent empreints d'une funeste beauté qui en disent long sur l'état du monde.

Par Catherine Haxhe  
Journaliste

Le prix World Press Photo récompense des photographes professionnels pour leurs meilleurs clichés de l'année précédente. Choisis pour leur justesse et le message qu'elles délivrent, beaucoup de photos lauréates sont devenues des icônes. Notamment celle de l'étudiant chinois défiant un char place Tian'anmen. L'exposition liégeoise présentée par les Territoires de la Mémoire, nous replonge dans la guerre en Syrie, le massacre des Rohingyas au Myanmar ou encore les manifestations au Venezuela.

## Naissance d'un mythe

C'est en 1955 qu'un groupe de photographes néerlandais lance ce concours dans le but de montrer leur travail à un public international. Depuis, la World Press Photo Fondation a acquis une renommée mondiale. Cette année, elle a eu à choisir parmi plus de 73 000 photos prises par quelque 4 500 photographes de 125 pays. «Nous avons une seconde pour juger un cliché, ce qui est très difficile», explique Sophie Boshouwers, commissaire de l'exposition. «Nous classons les lauréats dans six catégories: nature, sport, infos générales, spot news, projets à long terme, sujets contemporains ou protagonistes de l'actualité. Nous ouvrons le champ au *Digital Story Telling* depuis l'an-

née dernière. Le prix évolue en même temps que la profession.»

Pour la crédibilité du prix, il faut que la représentation du monde soit exacte mais aussi que le photographe se plie à un certain nombre de règles éthiques: «Nous devons déceler la qualité esthétique des clichés, un point de vue original mais aussi sa valeur symbolique et éthique», poursuit la commissaire. «Pour cette 61<sup>e</sup> édition, le jury a récompensé le cliché du photographe vénézuélien Ronald Schemidt montrant Victor Salazar Balda, 28 ans, dévoré par les flammes alors qu'il participait aux manifestations contre le président Maduro à Caracas. Toute la force de cette photo est dans le symbole qu'elle représente: elle montre que c'est le Venezuela qui est en train de brûler.»

## Éthique et vocabulaire visuel

À une époque où la presse est victime d'une perte de confiance, ce concours aborde les questions éthiques et surtout celle de la manipulation. Il est donc primordial, selon Sophie Boshouwers, de la faire circuler à travers le monde pour que la force d'un tel journalisme puisse réveiller les consciences. «On dit souvent qu'une photo vaut mille



© Heba Khamis

«Mots. Je pense plutôt qu'il faut mille mots pour expliquer une photo. L'exposition voyage chaque année dans 45 pays et est visitée par près de 4 millions de visiteurs. J'aime savoir comment les gens ont compris les images. Prenez par exemple le reportage d'Heba Khamis, au Cameroun, sur le repassage des seins des jeunes filles à la pierre brûlante. Cette tradition peut paraître barbare mais c'est un acte d'amour de la part des mères pour éviter le viol de leurs filles.»

Peut-on prendre une «belle» photo pour montrer l'horreur? Peut-on photographier plutôt que porter secours? Ouvrir le débat est essentiel et c'est dans cette optique que les Territoires de la Mémoire ont organisé cette exposition: pour interroger la réalité d'aujourd'hui avec ses conflits, ses injustices sociales mais aussi la solidarité et son humanité. «Nous voulions effectuer un travail de mémoire», explique Phi-

lippe Marchal, directeur adjoint. «Apprendre à décoder. Réfléchir pour s'indigner et résister. Pour les 25 ans de notre association, c'est une belle façon de fêter l'éducation à la citoyenneté en donnant des outils au public et notamment aux jeunes à partir de 12 ans, avec lesquels nous programmons des animations.»

On note par contre avec regret la faible représentation féminine, à peine 2%. «À cause de difficultés financières, la presse fait moins appel aux photographes qu'avant et les rédacteurs en chef envoient moins de femmes sur le terrain. En outre, doutant plus d'elles-mêmes, elles se présentent moins aux concours», ajoute Sophie Boshouwers.

Si son travail respecte l'éthique, le journaliste est un «historien de l'instant». Mais cela ne doit pas empêcher les citoyens d'affûter leur sens critique et leur réflexion. ♦

*Mutilation ou acte d'amour ?  
Une photo pour comprendre la réalité des mères célibataires et de leurs filles au Cameroun.*



«World Press Photo»  
Exposition organisée par les Territoires de la Mémoire  
< 13.01.19  
Cité Miroir (Liège)  
[www.citemiroir.be](http://www.citemiroir.be)

# L'enfant et les monstres

Auréolé de nombreux prix, «Les Chatouilles», d'Andréa Bescond, réussit son passage sur grand écran. Olivier Blin, directeur du Théâtre de Poche qui a programmé la pièce, et Karin Viard qui campe la mère de l'héroïne au cinéma, nous expliquent pourquoi l'œuvre est à la fois bouleversante et nécessaire.

Par Sigrid Descamps  
Journaliste

Il est des thèmes plus délicats, plus difficiles, à aborder que d'autres. L'abus sexuel des enfants en fait partie... Avec *Les Chatouilles ou la danse de la colère*, la comédienne et danseuse Andréa Bescond et le metteur en scène Éric Métayer ont réussi le pari de créer une œuvre majeure, à la fois bouleversante, glaçante, vivante et même parfois drôle, autour du parcours d'une fillette qui, violée régulièrement par un ami de la famille alors qu'elle avait à peine huit ans, parviendra malgré tout à grandir,

à se construire et à se révolter. Multirécompensé, le seule-en-scène –porté alors par Andréa Bescond, qui s'est inspirée de sa propre histoire– a beaucoup tourné. Chez nous entre autres, où il fut joué à guichets fermés au Théâtre de Poche, à Bruxelles. Olivier Blin, son directeur, nous en parle avec émotion: «Le Poche est plus un théâtre de création, il faut vraiment qu'il se passe quelque chose de particulier pour qu'on accueille une pièce existante. Ce fut le cas avec "Les Chatouilles" que j'ai découvert

*Pourquoi Odette se méfierait d'un ami de ses parents qui lui propose de «jouer aux chatouilles»?*



lors d'un voyage à la Réunion. J'avais croisé Andréa Bescond dans l'avion, qui m'avait dit qu'elle présentait un spectacle autour des abus sexuels. Un thème que j'avais déjà souvent vu développé au théâtre. Au Poche, on a produit beaucoup de pièces dessus. Notamment dans la foulée de l'affaire Dutroux... Je suis pourtant allé la voir jouer, un matin, dans une école. Et là, la claque... Cela m'a touché, ça m'a fait pleurer, mais d'empathie et non de colère. J'ai été troublé, énormément, longtemps. J'ai voulu partager cette émotion ensuite. On a donc programmé la pièce chez nous. Et les réactions ont été unanimes. C'est vraiment un spectacle d'intérêt général, que l'on a notamment montré à un jeune public assez large. J'ai hâte d'en voir l'adaptation au cinéma.»

## Des planches à l'écran

Le film justement, sortira chez nous en janvier prochain. Mais il fut présenté en avant-première au festival de Namur où nous avons rencontré la comédienne Karin Viard, qui campe la mère de l'héroïne. «C'est un personnage atroce, comme j'en ai rarement autant détesté», nous avoue-t-elle. «Chaque scène où elle apparaît est extrêmement violente, féroce, cruelle... C'était intéressant pour moi de jouer une femme comme cela. Et de la jouer comme cela, avec une espèce de détachement. Humainement, cette femme est une m..., qui a peur du qu'en-dira-t-on», au point de ne pas soutenir sa fille quand celle-ci lui révèle l'horreur de ce qu'elle a traversé. «La peur du qu'en-dira-t-on est pour moi, un des pires sentiments qui soient!» poursuit l'actrice. «Il provoque tellement de tragédies. J'avais

adoré le spectacle d'Andréa Bescond, et je voulais absolument faire partie de l'aventure au cinéma. Le film ne trahit pas du tout l'esprit de la pièce, Andréa et Éric l'ont portée à l'écran avec une grande intelligence. C'est un film nécessaire, qui doit être vu par le plus grand nombre, qui doit être diffusé dans les écoles, que les parents doivent voir avec leurs enfants. Pour moi, jouer dans ce film, c'est aussi une démarche militante, mue par la volonté de servir cette cause. Si ma popularité peut attirer des gens dans les salles, autant qu'elle serve pour défendre un sujet comme celui-là.»

## Changer par la culture

Une œuvre comme acte de militantisme, Olivier Blin abonde dans le même sens: «Avec les moteurs militants comme les manifestations, les débats, c'est devenu parfois compliqué de faire passer le message... Avec l'émotion, on y parvient; la Culture de manière générale doit servir à provoquer le militantisme, le questionnement, l'engagement. Et cette œuvre en particulier y parvient, sans tactique, justement parce qu'elle génère de l'émotion pure. Elle change tous les gens qui la voient!»

En tournant dans les théâtres, la pièce a d'ailleurs aidé à libérer la parole de nombreux spectateurs. Andréa Bescond a, depuis la création de sa pièce, reçu des centaines de lettres de la part de jeunes, mais aussi de moins jeunes, qui avaient occulté des épisodes douloureux et ont enfin eu le courage, voire la force, de s'exprimer. Et parce que le film s'inscrit parfaitement dans sa lignée, on ne peut qu'espérer que le message en touchera bien plus encore dès sa sortie.



«Les Chatouilles»  
D'Andréa Bescond et Éric Métayer  
FR • 2018 • 103'  
En salles dès le 09.01

# Une expo classée «X»

Non sans une petite dose d'audace, l'ULB consacre son expo d'automne à la pornographie via une approche artistique, historique et ludique. C'est chaud... comme une chatte sur un toit brûlant.

Par Amélie Dogot  
Secrétaire de rédaction

Le visuel de promo est alléchant et dès l'entrée, on en prend plein les yeux, avec cette grande affiche de film porno au titre détournant un classique du 7<sup>e</sup> art – avec toute la subtilité que l'on connaît au genre. Des photos, des dessins, des tétons en porcelaine, une *Origine du monde* qui n'a pas fini de scandaliser, un *Déjeuner sur l'herbe* version porno-pointilliste, des compositions, des sculptures, des moulages et des bruitages sans équivoque. Et même un livre de coloriage qui n'a rien d'enfantin. Partout, des corps et des organes sens dessus (et sans) dessous. Fantasmes, pratiques sexuelles, masturbation, place et réappropriation de la femme à fortiori racisée, conformisme et subversion... il ne manque aucune des truculentes et parfois peu reluisantes facettes de la pornographie. Ponctué d'extraits de littératures érotiques et de «X» rouges qui soulèvent des questions restant parfois volontairement sans réponse, le parcours mène à une salle de projection comme on n'en fait plus. «Mais pas de *back room* ici!», lance en riant Laurence Rosier, linguiste et co-commissaire de l'expo, à des étudiants venus en groupe entre deux cours.

## Fruit autorisé et industrie juteuse

Des salles de cinéma porno des années 1970 aux vidéos amateurs téléchargées et visionnées sur tablette perso en passant par les films cryptés du samedi soir sur Canal +, les photographies «coquines» argentiques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les frasques de la Cicciolina et le fauteuil en rotin devenu mythique, il ne manque rien. Pas même les posters centraux de *Play Boy*. L'homme n'a jamais manqué d'imagination en matière de stimuli érotiques. «Transgressive, la pornographie interroge les frontières entre espace public et intime, entre le visible et l'invisible, entre le dicible et le tabou. Conservatrice, elle continue de reproduire les pires stéréotypes de la domination masculine blanche hétéronormée.»

C'est sur ces constats que Laurence Rosier, Valérie Piette et Jean-Didier Bergilez, tous trois membres de la Structure de recherche interdisciplinaire sur le genre (STRIGES), attachée à la Maison des sciences humaines de l'ULB, sont partis. Et sur les interrogations des acteurs



«EXPOmo»  
Espace Allende  
Campus du Solbosch - ULB  
> 22.12  
[www.ulb.ac.be/  
culture](http://www.ulb.ac.be/culture)  
À voir en mai  
au CAL/Charleroi

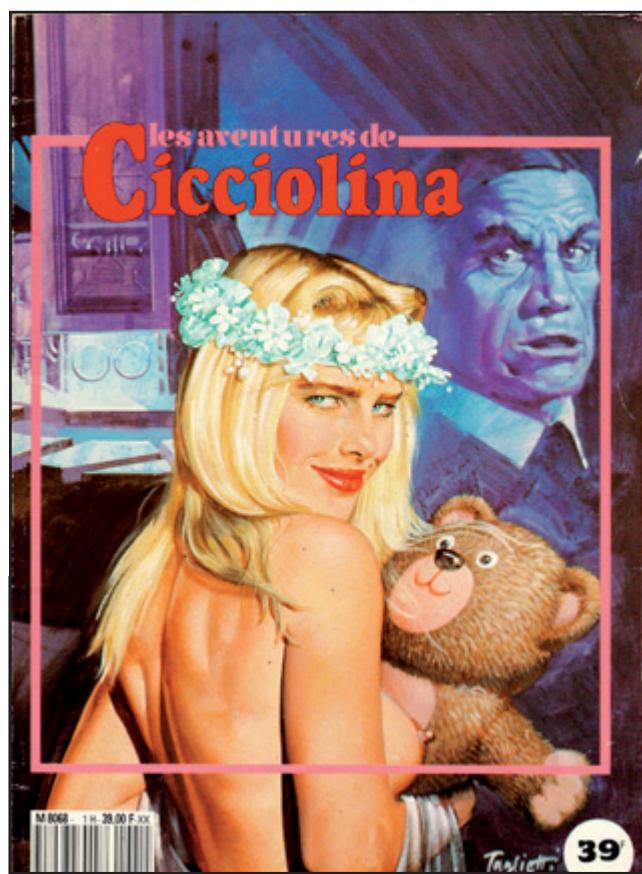
et actrices de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelles (ÉVRAS), à qui les parents souvent gênés remettent, non sans soulagement, la tâche ô combien *touchy* de rectifier le tir quand le porno a déjà ancré bien des images et des pratiques dans les esprits des ados bouillonnant d'hormones.

### Le mythe de la jeunesse en perdition

Car on l'accuse de tous les maux, ce porno en accès libre qui pervertirait la jeunesse rivée à ses écrans. «On lui reproche une influence néfaste sur la construction de la sexualité chez les jeunes», explique Laurence Rosier. «Avec les parents, c'est souvent compliqué de parler de sexe. Les centres de planning misent plutôt sur la prévention. Nous avons opté pour la médiation par l'art.» De par son contenu «sexplícite», l'EXPOrno est interdite au moins de 16 ans. Pas de visites scolaires donc mais 250 visiteurs et visiteuses se succèdent tous les jours en flux continu.

Présente sur place pendant les heures d'ouverture, la commissaire le constate de ses propres yeux et raconte avec malice: «Les étudiants viennent en petit groupe, ils gloussent, repartent... et puis reviennent seuls et reste plus longuement.» L'enjeu est surtout de mettre des mots sur ces images «à vocation excitatoire»: «En déconstruisant la pornographie, cette expo se veut prétexte à une discussion lucide, spontanée, décomplexée. Libre en somme.»

Autre constat posé d'emblée: «Le porno *mainstream*, reflet de notre société, est devenu l'objet de critiques provenant des milieux féministes, LGBTQI++, des courants issus du post-colonialisme. Ces différents mouvements ont permis l'essor de nouvelles formes.» Est-il juste pour autant de qualifier la démarche de féministe prosexe? Pas forcément, la volonté étant plutôt de plonger dans l'histoire, les conventions, les normes et la construction de l'imaginaire érotique, objet de désir et désormais de *porn studies*. ♀



*Avec la Cicciolina, l'actrice porno prend son droit à la parole dans l'arène politique.*

# Quoi de neuf? Le Moyen Âge!

Si vous avez manqué l'expo qui s'est récemment tenue dans l'un des plus anciens hôpitaux d'Europe à Lessines, il en reste une trace: sinon le catalogue en bonne et due forme, du moins un dérivé



très fidèle. Médecin hennuyer aujourd'hui retraité, Charles Henneghien est un photographe impénitent qui arpente le monde depuis une bonne cinquantaine d'années. S'il a beaucoup voyagé, notamment au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, il a aussi abondamment «mitraillé»

les traditions et le folklore d'une bonne partie de l'Europe. Il est vrai que l'homme est fasciné par l'histoire et la diversité des cultures. D'une certaine

manière, le travail montré aurait pu s'intituler «Actualité et présence du Moyen Âge» car il met en regard des documents anciens et des scènes actuelles qui illustrent ou rappellent cette époque fondatrice entre toutes. Henneghien le rappelle à l'envi, c'est à ce moment précis de notre histoire que se met en place ce qui deviendra l'Europe d'aujourd'hui. C'est ce que disait déjà le grand médiéviste français Jacques Le Goff mais, n'insistez pas, l'ami Charles n'ira pas plus loin: ce genre d'idée doit se manipuler avec circonspection sous peine d'ouvrir la porte à bien des dérives... En tout cas transparaît ici l'une des toutes

## Un modèle inspirant

En Belgique, les coopératives apparaissent au cours du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Leur ancrage dans la société se fait en lien avec le modèle belge de pilotisation de la société. Elles sont donc neutres, socialistes ou chrétiennes et prennent principalement la forme de coopératives de consommation. Elles vont connaître leur heure de gloire durant l'entre-deux-guerres pour décliner inexorablement dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Après avoir revisité dans les deux premières parties du dossier de leur histoire, en particulier celle du modèle lié au mouvement socialiste belge, Julien Dohet s'attache à en décrire la réalité multiple. En effet, au-delà de son objet premier, le mouvement coopératif socialiste porte un projet global de changement de la société. Visant la concentration de pans entiers de l'économie afin de la socialiser, il s'est ainsi

incarné dans les Maisons du peuple, rassemblant l'ensemble des organisations liées au POB. Sans oublier le rôle majeur des œuvres sociales, une sécurité sociale avant la lettre pour les membres des coopératives, qui ont été pour beaucoup dans le succès du modèle coopératif belge. Dans un dernier chapitre, l'auteur passe en revue les questions actuelles posées autour du modèle coopératif



## Femmes et libre choix

grandes qualités de Charles Henneghien: celle de réussir à toujours exprimer simplement et clairement son propos. Qu'il s'agisse de l'image, de l'écrit ou du verbe, il possède en effet cette rare capacité à aller droit au but et de se mettre au diapason de son public. Les milliers de spectateurs qui ont eu le plaisir d'assister à ses nombreuses conférences du cycle «Voir le monde» peuvent en témoigner. (jph)

**i** Charles Henneghien, «Moyen Âge, enfance de l'Europe», Memogrammes, Seneffe, 2018, 192 pages.  
Prix: 24,50 euros

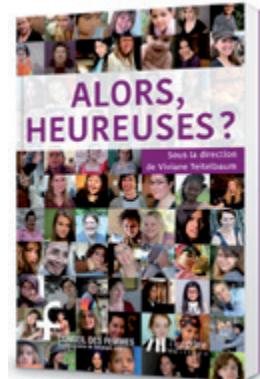
au prisme de l'expérience historique. Avec pour interrogation ultime: le modèle coopératif peut-il constituer une alternative au capitalisme ou bien est-il destiné à se résumer à des îlots éthiques en son sein?

À la lecture de ce dossier, au croisement entre l'étude scientifique et l'interpellation citoyenne, force est en effet de constater, avec l'auteur, que les questionnements d'hier font bien écho à ceux d'aujourd'hui. (ac)

**i** Julien Dohet, «Le mouvement coopératif: histoire, questions et renouveau», dans «Courrier hebdomadaire» n° 2370-2371, CRISP, 2018, 56 pages. Prix: 12,40 euros

Vraie liberté ou contrainte déguisée? C'est sur la question – ô combien complexe! – du choix que la commission Droits des femmes et interculturalité du Conseil des femmes francophones de Belgique (CFFB) s'est récemment penché. Avec, d'emblée, un postulat: «Nos choix, quels qu'ils soient, sont soumis à des contraintes assimilées ou extérieures auxquelles nous ne pouvons que difficilement nous soustraire.» Et une question clé: «Dans quelle mesure les choix sont davantage contraignants pour les filles que pour les garçons?» Dirigée par la présidente sortante du Conseil des femmes, la publication collective s'avère être un véritable recueil des positions de l'association sur des sujets économiques, éthiques et religieux propres à la vie des femmes: temps partiel, interruption de carrière, prostitution, GPA, IVG, stérilisation, port du foulard et mariage forcé notamment. Le CFFB estime en effet que les femmes ne sont jamais vraiment libres lorsqu'elles acceptent un job à mi-temps pour s'occuper des enfants, quand elles utilisent leur corps comme outil de travail, quand elles portent l'enfant d'une autre ou quand elles se couvrent les cheveux par tradition religieuse. Des positions sur la prostitution (atteinte à la dignité humaine, violence, exploitation) et le port du voile (aliénation de la liberté) qui ne sont pas celles défendues par tout.e.s celles et ceux qui défendent l'égalité et les droits des femmes. Mais féministes radicales, pro sexe et islamiques sont au moins d'accord sur un point: ces situations entraînent des discriminations envers les femmes qu'il y a lieu de combattre. (ad)

**i** Viviane Teitelbaum (dir.), «Alors, heureuses?», Waterloo, Luc Pire, 2018, 110 pages. Prix: 13 euros



# Au nom des Belgo-Belges

Par Xavier De Schutter  
Philosophe

Savez-vous comment, au temps jadis, on disait «étranger»? Barbare. Au moins, c'était clair. À l'époque où les continents se divisaient entre colons et colonisés, lorsque notre lourd fardeau consistait à civiliser les primitifs, là aussi c'était clair. Mais depuis lors, le monde est devenu compliqué et de subtiles nuances encombrent notre amnésie. Aux colons succédèrent les émigrés, genre «les Belges du bout du monde». Vinrent aussi les immigrés, ceux qu'en des temps fortunés nous embauchâmes pour descendre dans nos mines tuberculeuses. Il y a désormais les migrants qui fuient la misère ou la guerre pour trouver cette place au soleil, fût-il belge. À ne pas confondre avec les transmigrants qui ne font que passer. Comment ne pas rejeter à l'eau tous ces expatriés-réfugiés-allochtones qui se noient ?

Ma dernière promenade à vélo, pendant laquelle je cogitais à cet épique problème d'autochtones 100% purs belges et de métèques allophones, me conduisit sur les bords du Nil. Vous aurez reconnu le célèbre affluent du non moins célèbre Orne, lui-même affluent de la Dyle qui se jette dans l'Escaut. Tel est le destin de ce petit Nil-là: aboutir à la mer du Nord et devenir ainsi atlantique, océanique, mondial. Je me trouvais donc à Nil-Saint-Vincent qui

n'est autre que le centre géographique de notre plat pays. Un socle où, pendant un instant, on se met à rêvasser. Ah, la Belgique! Coincée entre ses collines ardennaises et ses plages flamandes, divisée comme pas deux mais faisant quand même couple à trois, elle devrait se replonger dans son passé. Oh, on ne lui demande pas de remonter jusqu'aux temps celtiques de la Gaule. En des temps pas si éloignés que cela, elle fut bourguignonne, espagnole, autrichienne, française, hollandaise... Née en 1830, hier, elle devint puissante et richissime grâce à l'exploitation éhontée du Congo et à une rapide industrialisation. Il faudrait cependant être malvoyant pour y déceler une once de nation unie. Le schisme lui travaille corps et âme depuis belle lurette. Le divorce souhaité par le Nord semble inévitable, sinon imminent. Et c'est ce même confetti de royaume en instance de séparation pour cause de mésentente ethnique qui rechigne à accueillir quelques malheureux réfugiés. Le sinistre, heu pardon, je voulais dire le ministre, l'a dit: faut tous les boucler dans des centres fermés qui incitent au suicide par pendaison en cellule. Écoudions l'altérité, fermons nos portes et surtout n'écornons pas notre PNB en nous montrant trop accueillants. *Dura lex, sed lex*, disait-on à l'époque où l'étranger était un barbare.



Les Pompes Funèbres Générales de Belgique

s.a. **Tielemans**

**Maison fondée en 1875**

**Funérailles civiles**

**de toutes classes et crémation**

Chaussée d'Alsemberg 19 - 1060 Bruxelles

Tél. 02 537 05 64

Direction : Michèle et Jacques Delrieu-Raulier

# **Funérailles Wyns**

Transferts,  
Funérailles, Crémations,  
Assurances décès,  
Contrats personnalisés

24h/24h

Tél : 02 538 15 60  
GSM : 0477 28 76 26

Rue aux Laines 89  
1000 Bruxelles  
(près de St Pierre Et Bordet)

Contact : Dominique Peeren



**SOCIETE BELGE  
POUR LA  
CREMATION**

Association sans but lucratif  
Fondée en 1906

Seuls, au service du public,  
nous défendons la dignité de l'idéal  
crématiste. Faites-vous membre  
Assistance, complète  
et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE  
SUR DEMANDE ET SANS  
ENGAGEMENT

Boulevard Maurice Lemonnier, 1  
1000 Bruxelles  
02 513 03 96

# Années

Prix littéraire, émissions, expo... les bonnes énergies



## ESPACE de libertés

### Éditeur responsable

Jean De Bruecker

### Directeur de la publication

Hervé Parmentier

### Rédactrice en chef

Sandra Evrard

### Secrétaire de rédaction

Amélie Dogot

### Production

Fabienne Sergoynne

### Illustrations

Stripmax

### Graphisme

YEBOgraphics

### Imprimeur

Kliemo

### Fondateur

Jean Schouters

### Abonnement

10 numéros

Ne paraît pas en juillet - août

Belgique : 20 € • Étranger : 32 €  
par virement au compte du CAL :

IBAN : BE16 2100 6247 9974

BIC : GEBABEBB

TVA : BE 0409 110 069

ISSN : 0775-2768

Centre d'Action Laïque

Campus de la Plaine ULB, CP 236

Boulevard de la Plaine

1050 Bruxelles

Tél : 02 627 68 68 • Fax : 02 627 68 01

E-mail : fabienne.sergoynne@laicite.net

[www.laicite.be](http://www.laicite.be)

Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Centre d'Action Laïque s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD), adopté par le Parlement européen le 14 avril 2016 (règlement n° 2016/769). Plus d'infos : [www.laicite.be/vi-privee](http://www.laicite.be/vi-privee)





**Libres, ensemble**

# LES RENDEZ-VOUS DE LA LAÏCITÉ DÉCEMBRE 2018

## À LA TÉLÉVISION

### DUDH, une exigence à atteindre

(28')

Présentation : Vinciane Colson

Le CLAV vous propose un documentaire exceptionnel à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Date	Heure	Chaine
08/12	10H30	La Une
12/12	20H00	La Trois

### Cannabis, un flou juridique qui ne sert personne

(10')

Présentation : Vinciane Colson

Alors que la tolérance zéro est de mise en Belgique concernant la consommation de cannabis, des boutiques de CBD fleurissent aux quatre coins du pays, surfant sur le flou juridique.

Date	Heure	Chaine
11/12	En fin de soirée	La Une
17/12	20H00	La Trois

### Femmes migrantes, un parcours

(28')

#### semé d'embûches

Présentation : Catherine Haxhe

L'émission se penchera sur les difficultés que rencontrent les femmes dans leur parcours de migration, entre violences, risque de traite des êtres humains et accès aux soins de santé (très) limité.

Date	Heure	Chaine
16/12	09H20	La Une
22/12	10H30	La Une
26/12	20H00	La Trois

### Housing First, la solution au sans-abrisme ?

(10')

Présentation : Vinciane Colson

Le logement d'abord. Le modèle *Housing First* postule qu'il faut avant tout donner un logement aux personnes sans abri pour améliorer leur situation.

Date	Heure	Chaine
25/12	En fin de soirée	La Une
31/12	20H00	La Trois

### Coup de projecteur sur 2018

(28')

Présentation : Catherine Haxhe et Vinciane Colson

Retour en images sur les grands débats, les avancées et les défis de la laïcité en 2018.

Date	Heure	Chaine
30/12	09H20	La Une
05/01	10H30	La Une
09/01	09H20	La Trois

## À LA RADIO

Sur la Première RTBF vers 20H (28')

La DUDH, universelle et immuable ?

Samedi 8 décembre

La liberté de pensée dans le monde en 2018

Samedi 15 décembre

EXPOrno, une approche scientifique et artistique de la pornographie

Samedi 22 décembre

Quels combats en 2019 ?

Samedi 29 décembre



RONALDO SCHIBALD / FRANCE PRESSE

WORLD PRESS PHOTO

# EXPOSITION 2018

10.11.2018  
> 13.01.2019

LA CITÉ MIROIR  
LIÈGE



[www.citemiroir.be](http://www.citemiroir.be)  
[www.worldpressphoto.org](http://www.worldpressphoto.org)



Canon